

LES CANADIENS AUX URNES LE 4 SEPTEMBRE

« Ce Parlement avait fait son temps » (Turner)

LA REINE VIENDRA DU 24 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE

OTTAWA — Les Canadiens seront appelés à élire un nouveau gouvernement le 4 septembre, soit le lendemain de la fête du Travail.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

L'appel aux urnes obligera la reine Elizabeth à reporter sa visite au Canada du 24 septembre au 7 octobre. Cette visite était prévue pour la semaine prochaine.

Ainsi en a décidé le premier ministre John Turner, qui a rendu officielle la tenue d'élections générales en allant rencontrer hier le gouverneur-général, Mme Jeanne Sauvé, pour dissoudre le Parlement actuel. Puis dans l'après-midi, M. Turner a convoqué une conférence de presse pour expliquer les raisons de son geste.

« J'estime qu'une élection est nécessaire à ce moment-ci », a-t-il déclaré dès le début de sa rencontre avec les médias, qui était télédiffusée, en direct à travers tout le pays.

« Un gouvernement, tout gouvernement qui doit poser les gestes requis par la situation actuelle, doit détenir un mandat clair et renouvelé du peuple canadien. Ce Parlement avait fait son temps. J'ai le sentiment que le peuple canadien veut, et doit pouvoir se prononcer; c'est l'occasion de rafraîchir l'air. »

Selon John Turner, il faut un nouveau gouvernement pour faire face aux problèmes économiques de l'heure: 1,4 million de chômeurs, les pressions sur le dollar et les taux d'intérêts qui préoccupent l'électorat, la situation financière internationale troublée et la dette du gouvernement qui augmente trop vite.

« Nous avons besoin d'un renouveau de confiance et de certitude », a proclamé le premier ministre sortant.

La date du 4 septembre oblige la reine Elizabeth à reporter son voyage à plus tard. C'est par courtoisie envers la souveraine que M. Turner s'est rendu à Londres, en fin de semaine, expliquer les raisons pour lesquelles

il a déclenché des élections, a-t-il dit aux reporters.

« Sa Majesté a gracieusement consenti à différer sa visite », a souligné M. Turner.

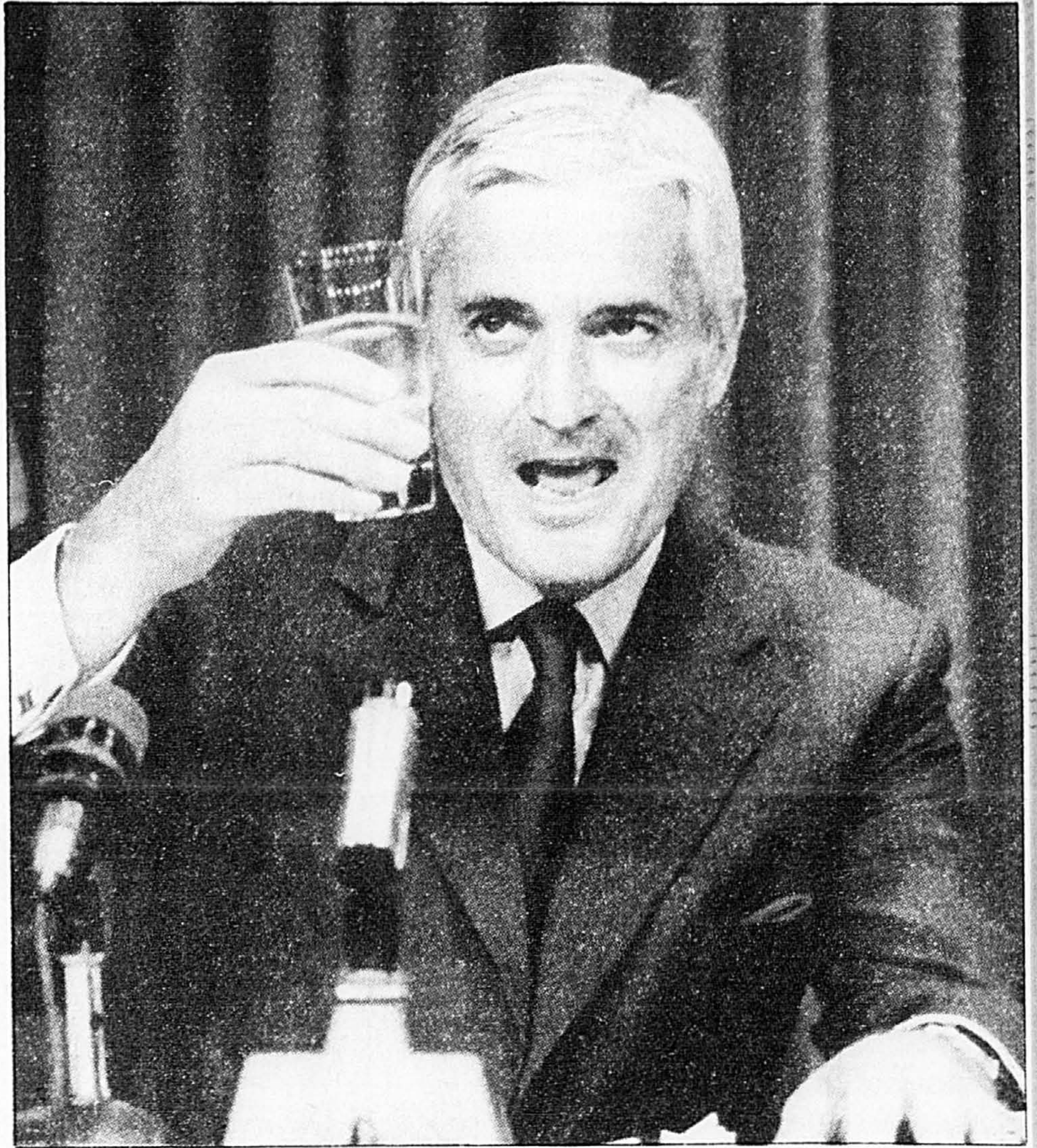
Dans la matinée d'hier, il a prévenu les premiers ministres de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba de sa décision. La reine devait effectuer une tournée dans ces trois provinces anglophones à compter de samedi.

Le premier ministre sortant a déclaré qu'il défendrait son geste devant l'électorat. « Même si cela me coûte des votes, je suis prêt à prendre ce risque », a-t-il dit.

Deux ministres du cabinet Turner ont immédiatement défendu la décision de leur chef. « Je crois que la population comprendra qu'un nouveau premier ministre a besoin d'un mandat », a affirmé le ministre de la Petite entreprise, David Smith. « La visite royale peut se faire aussi bien en octobre », a lancé Doug Frith, le nouveau ministre du Nord canadien.

Devant les caméras de télévision, M. Turner a répété qu'il se porterait candidat dans une cir-

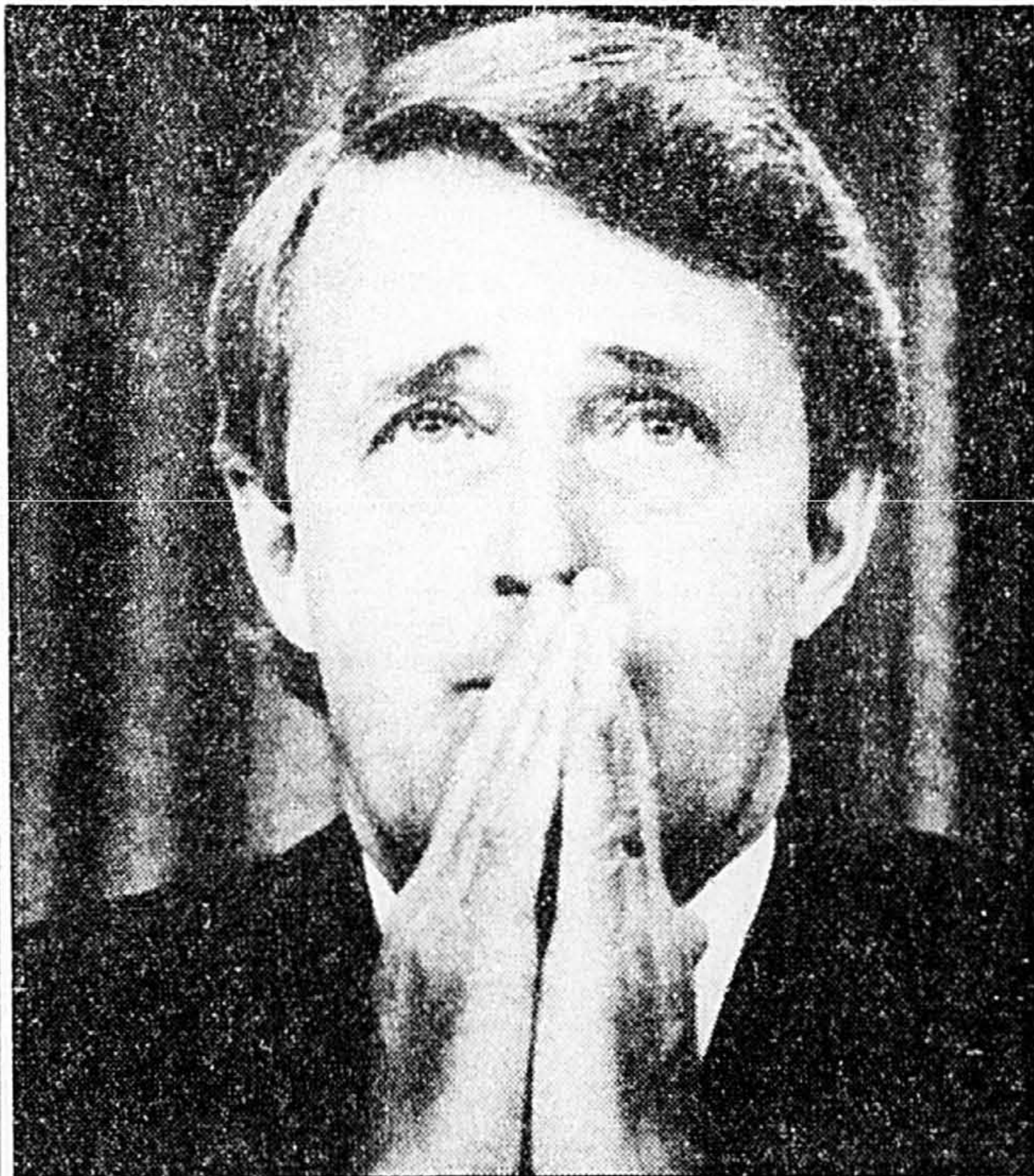
voir ÉLECTIONS en A 2



photolaser UPC

Le premier ministre John Turner boit selon toute probabilité un verre d'eau au succès de son parti, lors de la conférence de presse qu'il donnait à Ottawa hier pour annoncer que des élections générales se dérouleraient le 4 septembre, lendemain de la Fête du travail. Auparavant, il avait rendu visite au gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, pour lui demander de dissoudre le Parlement. Aussitôt après sa conférence de presse, M. Turner a regagné Toronto.

Autres informations en A 2, A 3 et A 6



photolaser CP

Brian Mulroney a promis de faire en sorte que le Parti libéral réponde de son administration devant l'électorat.

PEUT-ÊTRE DANS MANICOUAGAN Mulroney candidat au Québec

OTTAWA — M. Brian Mulroney a décidé de risquer le tout pour le tout: il cherchera à se faire élire au Québec au cours de cette campagne électorale, fort probablement dans sa région natale de Baie-Comeau, c'est-à-dire dans le comté de Manicouagan.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Le chef conservateur, qui a rencontré la presse parlementaire immédiatement après M. Turner hier, a refusé de confirmer ses intentions, expliquant qu'il doit en discuter vendredi avec l'exécutif de son association de comté, Central Nova en Nouvelle-Écosse. Mais LA PRESSE a appris de source sûre que M. Mulroney a opté pour le Québec.

Sa décision finale n'était pas prise hier soir, mais c'est un secret de polichinelle dans l'entou-

rage de M. Mulroney que ce dernier favorise personnellement Manicouagan, une circonscription plus difficile que Brôme-Missisquoi, mais qui lui permettrait de démontrer aux

Canadiens qu'il n'a pas peur des défis.

Élections nécessaires

Malgré les récents sondages qui le placent maintenant derri-

re les libéraux dans la faveur populaire, M. Mulroney s'est dit heureux de la décision de M. John Turner de faire appel au peuple immédiatement.

« Les quelque 1 800 délégués libéraux qui ont opté pour M. Turner avaient le droit de se choisir un chef, mais ils n'avaient pas le mandat d'élire un premier ministre pour le Canada », a-t-il déclaré. Il a ajouté que même avec un nouveau chef, les libéraux doivent maintenant répondre de leurs actes.

« Ils doivent répondre des politiques économiques qui ont fait grimper le chômage et les taux d'intérêts à des niveaux record, et qui ont entraîné une chute sans précédent de la valeur de notre dollar. »

Le chef conservateur a immédiatement donné le ton à sa campagne en déclarant que M. Turner ne peut pas se laver les

voir MULRONEY en A 2

Série de nominations jugées « scandaleuses »

OTTAWA (d'après PC) — Le premier ministre John Turner a nommé, hier, trois nouveaux sénateurs, quatre diplomates, cinq juges et sept hauts fonctionnaires, libérant ainsi 17 comtés libéraux — dont huit au Québec — en vue des élections du 4 septembre.

Toutes ces nominations, sauf une, avaient été faites par M. Pierre Trudeau, et leur publication n'avait été retardée que pour laisser au nouveau gouver-

nement une majorité en Chambre en attendant le déclenchement des élections.

Le premier ministre a expliqué qu'il avait été avisé de la nécessité constitutionnelle d'avoir une majorité de députés libéraux aux Communes, pour présenter son gouvernement au gouverneur général Jeanne Sauvé.

Mais, selon le chef de l'Opposition Brian Mulroney, cette dernière série de nominations est

voir NOMINATIONS en A 2

SOMMAIRE

- Annonces classées ... C 5 à C 9
- Arts et spectacles
 - Informations ... B 8 à B 11
 - Horaires ... B 12
- Carrières et professions ... B 3
- Centenaire ... A 8
- Décès, naissances, etc. ... C 10
- Économie ... B 1 à B 7
- Éditorial ... A 6
- Êtes-vous observateur? ... C 6
- FEUILLETON? ... C 7
- Foglia ... A 5
- Horoscope ... C 6
- Le monde ... C 4
- Météo ... A 2
- Mots croisés ... C 8
- Mots mystère ... C 9
- Pleins Feux ... A 10
- Quoi faire aujourd'hui ... B 12
- Tribune libre ... A 7
- Vivre aujourd'hui ... B 1 à B 3
- TARLOID SPORTS
 - Mots croisés ... 14
 - Bandes dessinées ... 10, 11

LES DÉTENUS ONT BEL ET BIEN ÉTÉ MALTRAITÉS APRÈS L'ÉMEUTE

Rapport accablant pour les autorités d'Archambault

OTTAWA — Les détenus de l'Institut Archambault ont bel et bien été victimes de mauvais traitements de la part de

DENIS LESSARD
de la Presse Canadienne

leurs gardiens dans les jours qui ont suivi l'émeute du 25 juillet 1982.

Tel est le troublant constat effectué par

l'enquêteur correctionnel Ron Stewart auquel le Solliciteur général Robert Kaplan avait demandé de faire la lumière sur les déclarations des prisonniers qui soutenaient avoir été torturés par leurs gardiens.

Accablant pour les autorités de l'Institut, le rapport de M. Stewart vient appuyer en les atténuant un peu les bilans

qu'avaient dressés des organismes tels Amnistie Internationale et la International Human Right Law Group des jours noirs qui ont suivi l'émeute où trois gardiens et deux détenus ont perdu la vie.

Dans un rapport de près de 200 pages, M. Stewart souligne que des détenus confinés à l'aire d'isolement de l'Institut ont fait l'objet de sévices physiques de la part des

gardiens fédéraux, qu'ils ont été la cible de gaz lacrymogènes, de harcèlement et d'humiliation.

Autorités blâmées

Selon l'enquêteur, les autorités de l'Institut auraient dû prendre des mesures pour vérifier les plaintes de mauvais traitements qui étaient de notoriété publique. Il

voir ARCHAMBAULT en A 2

Metropolitan

Four Micro-Ondes

Quasar

Votre Meilleur Achat
Durant Notre Vente

« IL Y EN A UN
POUR CHACUN »

TEMPS LIMITE

A 2 PAS DU MÉTRO JARRY
A 2 RUES DU MÉTROPOLITAIN

783, MISTRAL (coin 8250, St-Hubert)

388-4777

SPEC

ARCHAMBAULT

SUITE DE LA PAGE A 1

accuse aussi les agents de santé de l'Institut de négligence pour n'avoir pas signalé au médecin de la prison qu'ils avaient senti l'odeur des gaz lacrymogènes dans certaines cellules.

Pour l'enquêteur, s'il est clair qu'au moins quelques détenus ont de connivence « fabriqué ou exagéré leurs allégations de mauvais traitements », des prisonniers confinés à l'aire d'isolement ont effectivement subi des sévices.

Aucun rapport de recours à la force n'a été effectué pendant le mois qui a suivi l'émeute, constate l'enquêteur, qui souligne que certains gardiens se sont montrés peu disposés à répondre aux questions.

Pour M. Stewart, il est clair que des détenus furent « gazés », bien qu'il n'ait pas été possible d'établir la fréquence de ces incidents ni l'identité des agents.

Ainsi, aucun gardien n'a pu expliquer pourquoi quatre bonbonnes de gaz avaient été ouvertes. Un agent des services de santé avait même constaté « l'odeur insupportable du gaz » qui émanait d'une cellule.

L'enquête n'a pu prouver que, comme s'en plaignaient les prisonniers, les aliments aient été salis d'urine et de corps étrangers, mais « des agents de l'aire d'isolement ont refusé de donner à manger aux détenus ou ont jeté les aliments par terre. »

Le rapport signale plusieurs cas où des détenus ont été maltraités par leurs gardiens sans qu'il n'y ait eu de rapport formel à ce sujet. Un des détenus, à deux reprises, fut forcé de s'agenouiller devant le personnel de l'établissement et de répéter des paroles humiliantes.

Des gardiens ont privé des détenus de sommeil en donnant des coups dans la porte de leur cellule ou en laissant la lumière allumée, d'autres ont été privés de vêtements, de matelas, de douches ou d'eau.

Kaplan troublé

Se disant « très troublé » par les conclusions du rapport, survenu après un an d'enquête, le solliciteur général Robert Kaplan a promis des représailles contre les autorités de l'Institut qui ont laissé prise à de tels abus.

« Les incidents qui se sont avérés fondés tentent de discréditer sur le personnel de l'établissement et sur l'ensemble du Service correctionnel », a-t-il dit. « Je comprends que les gardiens soient inévitablement envahis par un sentiment de rancœur après les meurtres violents de trois de leurs collègues, mais les gardiens sont des professionnels et doivent se conduire comme tel en tout temps », a affirmé M. Kaplan, blâmant sévèrement l'administration de l'Institut.

La direction devrait « être au courant de ce qui se passe dans les établissements et mettre un frein aux gestes vindicatifs de ce genre dès leur manifestation, en fait elle devrait pouvoir les prévenir purement et simplement », a dit M. Kaplan, ajoutant qu'il était « résolu à apporter des changements au niveau de l'administration ».

Désormais, l'enquêteur correctionnel se rendra sur les lieux dès que surviendront des troubles graves dans les institutions. En outre, un comité consultatif sera formé pour étudier l'administration de l'ensemble des établissements carcéraux au pays.

Cette commission aura aussi à mettre en lumière les rapports inquiétants sur le taux de suicides dans les prisons de l'Atlantique et le nombre de meurtres dans les pénitenciers de Kingston au cours des 12 derniers mois.

Recommandations

Dans une série de 14 recommandations, M. Stewart préconise qu'on abolisse les cellules dépourvues d'installations sanitaires, et qu'on fournisse un matelas aux prisonniers en isolement quelle que soit la cause de leur réclusion.

Les détenus soupçonnés d'avoir été impliqués dans une émeute devraient être immédiatement transférés, estime le fonctionnaire.

En outre, il faudrait « tenir un inventaire exact et intelligible des stocks de gaz, et tous les gardiens qui en veulent devraient signer un registre précisant les raisons pour lesquelles ils veulent s'en servir.

Les détenus devraient être visités périodiquement par un agent, muni de formules de plaintes, sans que les gardiens soient présents. Enfin, le responsable des services de santé devrait faire des visites surprises dans les aires d'isolement pour inspecter les aliments.

\$100 millions pour faire fonctionner Élections Canada

■ OTTAWA — Après des semaines d'attente, le déclenchement hier par le premier ministre John Turner des 33e élections générales a mobilisé l'immense machine d'Élections Canada, qui consacrera près de \$100 millions pour inciter le plus grand nombre possible des 16,5 millions d'électeurs à déposer leur vote dans l'urne, le 4 septembre.



Le Directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel.

Denis LESSARD

de la Presse canadienne

« Nous sommes prêts, nous n'attendons que le signal », a soutenu hier le chef d'orchestre de cette vaste opération, le Directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel. « Nous sommes heureux de finalement savoir à quoi nous en tenir, nous étions depuis longtemps sur un pied d'alerte, le moteur tournait au neutre » a-t-il lancé.

« C'est comme une vieille locomotive, c'est difficile à partir mais une fois lancée ça va tout seul » a-t-il ajouté.

Le premier défi d'Élection Canada sera de recruter près de 400,000 personnes dont la majeure partie aura à recenser les électeurs dans les 282 circonscriptions canadiennes. Mais M. Hamel n'est guère inquiet devant ce premier obstacle, bien qu'habituellement une campagne électorale en été offre l'immense avantage de pouvoir compter sur les milliers d'étudiants sans emploi de vacances.

Depuis la Confédération, moins de 10 p. cent des scrutins ont eu lieu en septembre, le dernier, remporté par les libéraux date de 1926.

Élections Canada aura aussi à réserver les locaux nécessaires pour les 68,000 bureaux de scrutin nécessaires à la grandeur du pays.

L'administration de l'ensemble de l'élection coûtera près de \$80 millions, « nous donnerons \$6 millions à la Société des Postes », précise M. Hamel, ajoutant que \$15 à \$18 millions iront au remboursement des dépenses des candidats qui obtiendront plus que 15 p. cent du vote.

Le Québec et six autres provinces mis à l'amende

■ OTTAWA (PC) — À compter du 19 juillet, le Québec et six autres provinces qui permettent aux médecins ou aux hôpitaux la facturation de frais supplémentaires aux malades perdront \$9 543 000 en subventions versées en vertu des régimes d'assurance-maladie, a indiqué hier la ministre fédérale de la Santé, Mme Monique Bégin.

Bégin a précisé que ces premières amendes à être imposées en vertu de la loi fédérale sur la Santé seront en vigueur tant que les provinces permettront la facturation aux patients des frais additionnels pour des soins médicaux.

Le Québec n'exige aucun frais supplémentaire et son gouvernement espérait éviter les amendes même si l'assurance-maladie avait fait promettre de procéder à ces nominations.

provinciale impose des frais à certains malades chroniques hospitalisés, mais Mme Bégin a décidé de pénaliser la province de \$877 000.

Les amendes au Nouveau-Brunswick s'élèvent à \$342 000, soit \$335 000 pour des frais usagers et \$7 000 pour des frais supplémentaires. La Saskatchewan perdra \$153 000 en raison de sa facturation pour des frais sup-

plémentaires et le Manitoba \$90 000 pour la même raison.

En vertu de la loi canadienne de la Santé, le gouvernement fédéral déduit un dollar de ses subventions à l'assurance-maladie pour chaque dollar versé par les patients.

Tout l'argent retenu en amendes pourra être remboursé aux provinces si elles abolissent les frais supplémentaires d'ici le 1^{er} avril 1987.

Dans un communiqué, Mme

M. Turner a réaffirmé que les politiques de son prédécesseur et celles du ministre des Finances, Marc Lalonde, sont bonnes dans le contexte actuel. Il défend le dernier budget fédéral comme étant approprié aux problèmes de l'heure.

M. Turner a affirmé qu'au cours de la campagne électorale, il donnerait avant tout aux Canadiens les grandes orientations de ses politiques, qu'il ne présenterait pas à l'électorat des politiques précises, ni des promesses coûteuses.

Tout au plus a-t-il précisé à titre d'indication que son parti dévoilerait un programme d'apprentissage pour les jeunes.

Dans le domaine de la création directe d'emplois, il annoncera un programme de travaux d'hiver.

Avant de rencontrer le gouverneur-général et les journalistes, le premier ministre sortant avait tenu une réunion de deux heures avec son cabinet.

Immédiatement après la conférence de presse, M. Turner s'est envolé pour Toronto. Aujourd'hui et demain, il tentera de convaincre des personnalités de se porter candidats.

Jeudi, il reviendra à Ottawa pour rencontrer le caucus des députés. Puis vendredi, il sera à Edmonton. Il passera vraisemblablement le week-end et les jours suivants dans l'Ouest.

ÉLECTIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

conscription de la Colombie-Britannique. Il n'a pas voulu préciser dans quel comté toutefois, préférant avoir une rencontre la semaine prochaine avec les libéraux de cette province.

Patronage

D'autre part, invité à commenter les nominations de 17 députés libéraux à des postes d'ambassadeurs, de juges et de hauts-fonctionnaires, que les journalistes ont qualifiées de cas de patronage, M. Turner n'a pu s'empêcher de sourire. Il a été obligé d'admettre que l'ancien premier ministre Trudeau lui

M. Turner a péniblement tenté d'expliquer qu'il avait dû attendre à la toute dernière minute pour nommer ces gens du Parti libéral à de hautes fonctions parce qu'il voulait avoir un gouvernement majoritaire au moment où il a été assermenté comme premier ministre.

Puis, il a dit que s'il était réélu comme chef de gouvernement, les meilleurs candidats, hommes et femmes, sous son administration, à l'intérieur comme à l'extérieur du Parti libéral, seraient nommés.

Bien qu'il ait besoin d'un nouveau mandat du public pour apporter des changements à la

NOMINATIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

« vulgaire, honteuse et scandaleuse », au point qu'on en est rendu à nommer des « beaux-frères et des ma-tantes » libéraux.

« Il n'y a plus un Rouge en ville. Ils sont tous rendus au paradis des Rouges », s'est exclamé le chef conservateur.

M. Mulroney s'est solennellement engagé à nommer des gens de haute qualité s'il est appelé à former le gouvernement, affirmant en outre que ses nominations « seraient de nature à impressionner le peuple tout entier ».

Selon le chef conservateur, les libéraux commencent à avoir l'air des bandes de voleurs qui, dans les films policiers, se divisent le butin après un hold-up.

Il a ridiculisé le premier ministre pour avoir accepté de signer une entente avec M. Trudeau concernant ces nominations après le déclenche-

ment des élections. « Est-ce là la nouvelle moralité du gouvernement ? », s'est-il demandé.

Les députés Eymard Corbin, Tom Lefebvre et Charles Turner, représentant respectivement le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario, ont été nommés au Sénat.

M. Corbin était député depuis 1968 et avait été président adjoint des Communes au cours des derniers mois de son mandat. M. Lefebvre était député de Gatineau depuis 1965 et avait été longtemps whip libéral aux Communes; il accède à la Chambre haute en même temps que le whip actuel, Charles Turner.

Deux anciens ministres, Bryce Mackasey et Eugene Whelan, sont nommés ambassadeurs, le premier au Portugal, le second à Rome, auprès de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture.

Maurice Dupras, député de Labelle depuis 1970, est nommé consul du Canada à Bordeaux, alors que M. Charles Bédard, qui

était en poste à Bordeaux, deviendra consul à Strasbourg.

L'ex-ministre Bud Cullen est nommé juge à la division de première instance de la Cour fédérale, tandis que son collègue Paul Cosgrove est nommé juge de la Cour de comté de Leeds-Grenville, en Ontario.

Le député d'Essex-Kent, Robert Daudlin, est aussi nommé juge de la Cour de comté, alors que son collègue Rosaire Gendron, de Rivière-du-Loup, est nommé juge de la Cour de la citoyenneté.

Nomination surprise, Léonce Mercier, l'organisateur en chef de Jean Chrétien pendant la campagne au leadership, est lui aussi nommé juge de la Cour de la citoyenneté.

Enfin, sept députés libéraux sont nommés à des postes de fonctionnaires. Il s'agit de Claude Lajoie, député de Trois-Rivières, qui devient Gentilhomme huissier de la verge noire, au Sénat, c'est-à-dire responsable du bon ordre à la Chambre Haute; Gérard Laniel, député

Votre pelouse aujourd'hui

LA PRESSE publie en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) des recommandations quotidiennes d'arrosage des pelouses.

Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité.

Ces recommandations sont valables s'il n'a pas plu entre-temps. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser.

Enfin, tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

Adresses	Pauses		Adresses	Pauses	
	1h	2h		1h	2h
Acton Vale	NR	NR	Pincourt	2	X
Bellefleur	X	X	Pointe-Calumet	2	2
Candiac	2	X	Pointe-du-Moulin	2	X
Contrecoeur	2	2	St-Agathe-des-Monts	NR	NR
Cowansville	X	NR	St-Basile-le-Grand	X	X
Deux-Montagnes	2	X	St-Catherine	2	X
Granby	NR	X	St-Constant	2	X
Grande-Île	2	2	St-Eustache	1	X
Ile-Perrot	X	2	St-Jean-sur-Richelieu	2	2
Lachenaie	X	X	St-Jovite	NR	X
Laval	2	2	St-Louis-de-Terrebonne	X	X
Le Gardour	2	X	St-Madeleine	X	X
Marieville	1	1	St-Marthe-sur-le-Lac	1	1
Mascouche	2	2	St-Mathias	X	X
McMasterville	X	X	St-Thérèse	X	NR
Mirabel	NR	X	Terrasse-Vaudreuil	2	X
Mont St-Hilaire	X	X	Terrebonne	X	X
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	2	X	Vaudreuil	X	2
Oterburn Park	X	X			

Légende: Interdiction (X) Arrosage de 1h recommandé (1) Arrosage de 2h recommandé (2)

CONSEIL DU JOUR

La meilleure époque pour effectuer le semis se situe entre le 15 août et le 15 septembre. On peut aussi semer au printemps, mais l'indice d'assèchement est plus élevé pendant cette période. Après le semis, on doit garder le terrain constamment humide. Arrosez souvent, mais peu à la fois pour éviter de déplacer la semence. Les arrosages seront plus généreux lorsque le gazon sera enraciné.

La Quotidienne à trois chiffres Tirage d'hier 205 à quatre chiffres 4395

LA MÉTÉO

DATE: Mardi 10 juillet 1984 AUJOURD'HUI: Min.: 13 Max.: 25 ENSOLEILLÉ EN MATINÉE, NÉBULOSITÉS, AVERSES OU ORAGES DEMAIN: CIEL VAR., POSS. AV.

Québec		États-Unis	
Min.	Max.	Min.	Max.
Abitibi	13	25	Nuageux, av.
Outaouais	13	28	Averses, ora.
Laurentides	13	25	Ens. av. ora.
Cantons de l'Est	11	25	Ens. av. ora.
Mauricie	11	25	Ens. néb.
Québec	11	25	Ens. néb.
Lac-Saint-Jean	11	25	Ens. néb.
Rimouski	10	22	Ens., p. nuv.
Gaspésie	10	20	Génér. ens.
Baie-Comeau	10	22	Ens. p. nuv.
Sept-Îles	10	20	Génér. ens.

Canada		les capitales	
Min.	Max.	Min.	Max.
Victoria	14	20	
Edmonton	8	21	
Regina	9	26	
Winnipeg	12	25	
Toronto	15	22	
Fredericton	15	20	
Halifax	13	18	
Charlottetown	19	26	
Saint-Jean	18	26	

les capitales		les capitales			
Min.	Max.	Min.	Max.		
Amsterdam	18	27	Madrid	15	35
Athènes	17	28	Moscou	10	23
Acapulco	23	32	Mexico	12	32
Berlin	13	20	Oslo	12	23
Bruelles	16	29	Paris	19	33
Buenos Aires	10	15	Rome	14	30
Copenhague	13	21	Séoul	22	27
Genève	10	30	Stockholm	12	19
Hong Kong	24	26	Tokyo	21	29
La Caire	23	33	Trinidad	27	31
Lisbonne	16	26	Vienne	8	23
Londres	16	24			

MULRONEY

SUITE DE LA PAGE A 1

moins des gestes posés par le précédent gouvernement.

« La plupart des candidats libéraux à cette élection font partie intégrante de ce bilan. En tant que ministres et députés, ils ont proposé et approuvé les politiques gouvernementales. »

M. Mulroney a promis de faire en sorte que le Parti libéral réponde de son administration devant l'électorat, mais il s'est aussi engagé à ce que cette campagne électorale permette la tenue de vrais débats de fond sur les grandes questions de l'heure.

Il a soutenu que le Parti libéral sous John Turner n'offrirait pas au peuple le besoin de renouveau promis par le nouveau chef libéral.

Les coûts des programmes

Parlant de la campagne électorale de son parti, M. Mulroney a promis de donner aux Canadiens peu avant les élections, un aperçu des coûts des programmes proposés par les conservateurs.

Il a expliqué qu'il lui est impossible de le faire au fur et à mesure qu'il dévoilera ses politiques, en raison de la complexité de tels calculs. Ainsi, a-t-il dit, les changements proposés à la politique nationale de l'énergie impliquent certains coûts au gouvernement, mais ces changements lui permettront également de faire des économies en terme de chômage. C'est donc un tableau général du coût des

politiques de son parti que M. Mulroney s'engage à dévoiler.

Le chef de l'Opposition s'est par ailleurs engagé à présenter rapidement un budget, s'il est élu, et à ouvrir les livres du gouvernement devant les Canadiens. Il a expliqué que même les mauvaises nouvelles ne seront pas cachées au peuple, et il a ajouté que la population sera ainsi mieux en mesure d'accepter les décisions difficiles qui pourraient s'imposer.

Broadbent

De son côté, le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, s'est dit lui aussi très heureux de la tenue d'élections générales le 4 septembre, en dépit des sondages qui placent son parti loin derrière les libéraux et les conservateurs.

M. Broadbent a nié les affirmations de l'ancien ministre de la Justice de la Saskatchewan, Roy Romanov, et de l'ex-sondeur du NPD, Larry Ellis,

qui ont révélé en fin de semaine que le NPD est en difficulté dans l'Ouest et pourrait perdre plusieurs sièges. Il a soutenu que des sondages plus récents donnent les députés néo-démocrates en tête dans leurs circonscriptions.

M. Broadbent a déclaré que son parti investira environ \$3 millions dans cette campagne électorale, et il a promis de mener une vraie campagne au Québec où il n'a jamais eu beaucoup de succès dans le passé.

Le chef du NPD a déclaré qu'une remontée des libéraux dans l'Ouest sous John Turner aiderait son parti, et il a insisté sur le fait que MM. Turner et Mulroney défendent les mêmes intérêts, ceux de la grande entreprise.

À l'instar de M. Mulroney, M. Broadbent s'est dit disposé lui aussi à participer à une série de débats publics.

LE PAYS A BESOIN D'UN SOUFFLE D'ÉNERGIE

Les milieux d'affaires souhaitent un gouvernement majoritaire fort

■ (PC) — Les milieux d'affaires canadiens se disent heureux de l'annonce d'une élection générale au pays pour le 4 septembre, affirmant dans l'ensemble que le pays a besoin d'un souffle d'énergie et de confiance que peut apporter la venue d'un nouveau gouvernement.

Mais les responsables de plusieurs organismes d'affaires espèrent que le prochain gouvernement sera majoritaire afin qu'il ait le pouvoir de prendre des actions décisives touchant l'économie.

Le président du « Business Council on National Issues », M. Thomas d'Aquino, a déclaré que son organisme est « ravi » par la tenue d'une élection.

« Le plus tôt que les Canadiens éliront un gouvernement majoritaire fort, le mieux ce sera pour l'économie parce que nous avons besoin de décisions vigoureuses et d'un leadership fort », dit-il.

Le déclenchement d'un scrutin, selon lui, forcera nos leaders à élaborer des solutions et des propositions concrètes afin de stimuler l'économie et agir sur des problèmes tels que la hausse des taux d'intérêt, la baisse du dollar et le chômage.

Climat d'incertitude

Par ailleurs, le président de la Chambre de commerce du Canada, M. Sam Hughes, souligne que le déclenchement d'une élection

est bienvenu pour les milieux des affaires. Ces derniers souhaitent qu'un scrutin puisse corriger le climat d'incertitude créé par le dernier cabinet choisi par M. Turner.

M. Hughes craint cependant qu'un gouvernement minoritaire ne crée de nouveau un climat d'incertitude, mais estime que prendre un tel risque est préférable au report d'une élection à plus tard.

Le président de la Fédération canadienne de la petite entreprise, M. John Bulloch, est également d'accord avec la tenue d'une élection en septembre. Depuis que la course au leadership libéral a été déclenchée le prin-

temps dernier, peu de politiques de nature économique ont été élaborées.

Le vice-président exécutif de l'Association canadienne des manufacturiers, M. Graham Hughes, a pour sa part déclaré: « Qu'on en finisse le plus rapidement possible ».

Il est temps que les électeurs aient la chance d'effectuer un nouveau choix de façon à ce que le nouveau gouvernement, quel qu'il soit, puisse se mettre à l'oeuvre et diriger le pays, dit M. Hughes.

Il souligne aussi qu'il n'est pas bon d'être dirigé par un premier ministre qui n'a pas été élu à la Chambre des communes.

« Ce Parlement avait fait son temps... »

■ OTTAWA — Voici le texte de la déclaration liminaire faite hier à la presse par le premier ministre, M. John Turner, qui a annoncé la dissolution du Parlement et des élections générales.

Cet après-midi, j'ai communiqué avec Son Excellence le Gouverneur général pour l'aviser que le Parlement devrait être dissous et une élection convoquée.

En conséquence, des élections générales auront lieu le mardi 4 septembre, lendemain de la fête du Travail.

J'estime qu'une élection est nécessaire à ce moment-ci. Un million quatre cent mille Canadiens ont besoin d'un emploi. Les pressions sur notre dollar et les taux d'intérêt préoccupent les Canadiens. La situation financière internationale est troublée. Notre dette publique croît trop rapidement. Nous avons besoin d'un renouveau de confiance et de certitude. Nous avons besoin, et pouvons atteindre un taux de croissance qui procure des possibilités satisfaisantes à nos travailleurs et à nos investisseurs.

Un gouvernement, tout gouvernement qui doit poser les gestes requis par la situation actuelle doit détenir un mandat clair et renouvelé du peuple canadien. Ce Parlement avait fait son temps. J'ai le sentiment que le peuple canadien veut, et doit pouvoir se prononcer; c'est l'occasion de rafraîchir l'air.

Parce que j'étais préoccupé par un conflit de programme potentiel occasionné par une élection et la visite de la Reine, j'ai rencontré personnellement Sa Majesté au château de Windsor pour lui expliquer mes raisons de convoquer des élections. Elle a gracieusement consenti à différer sa visite du 24 septembre au 7 octobre prochain.

Aujourd'hui, j'ai prévenu les premiers ministres de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba de mon avis au Gouverneur général. Je sais que ces gouvernements provinciaux feront tout en leur pouvoir pour modifier leur programme d'événements en conséquence de la décision de Sa Majesté de reporter sa visite au mois de septembre.



téléphoto UPC

À en juger par leur éclatant sourire, MM. John Turner, Brian Mulroney et Ed Broadbent sont ravis de se lancer en campagne électorale.

Le scrutin n'enthousiasme guère les provinces, l'Alberta exceptée

■ La décision du premier ministre Turner de décréter des élections générales pour le 4 septembre n'a suscité que fort peu d'enthousiasme de la part des premiers ministres provinciaux, à la seule exception du chef du gouvernement de l'Alberta.

« Le plus tôt sera le mieux », a déclaré M. Peter Lougheed, en précisant que sa province tenait à discuter d'un certain nombre de questions importantes avec un nouveau gouvernement fédéral.

Selon lui, la lutte sera probablement serrée, mais elle aboutira à l'élection d'un gouvernement conservateur. Il a réitéré à cette occasion son appui entier à la politique énergétique annoncée par le chef conservateur Brian Mulroney la semaine dernière, en ajoutant que, comme à l'accoutu-

mée, il ferait campagne pour les conservateurs, bien qu'uniquement dans les limites de l'Alberta.

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, John Buchanan, est lui aussi persuadé que les conservateurs sortiraient vainqueurs de ce scrutin.

« Même après un changement de chef, les libéraux demeurent les individus qui ont servi avec Trudeau durant tant d'années », a-t-il dit. « Vous ne pouvez modifier les politiques d'un gouvernement qui a été si longtemps au pouvoir sans en changer la composition: la majorité des membres du cabinet Turner ont servi sous Trudeau, et ils ne pourraient proposer des changements de politique sans détruire du même coup leur crédibilité. »

Au Québec, le premier ministre

Lévesque n'a pu être rejoint, mais on se souvient des remarques qu'il avait émises lors de la victoire de M. Turner au congrès de leadership, le mois dernier. Il avait déclaré alors que l'élection de Turner signifiait que le pouvoir serait concentré plus fortement que jamais à Bay Street, ajoutant que la victoire de Brian Mulroney ne changerait aucunement les choses.

Pour sa part, le leader libéral Robert Bourassa s'est contenté de réaffirmer son intention de demeurer neutre durant la campagne électorale. M. Bourassa a précisé que son parti avait agi ainsi lors de toutes les campagnes fédérales au cours des 20 dernières années, et qu'il n'avait aucune intention de modifier cette politique.

Le premier ministre du Manito-

ba, Howard Pawley, s'est dit déçu que M. Turner n'ait pas jugé bon d'énoncer des politiques spécifiques à l'intention de l'Ouest du Canada en décrétant des élections générales, hier. « Annoncer qu'il se présentera dans l'Ouest ne suffit pas », a précisé M. Pawley, « l'Ouest veut savoir quelles seront les politiques adoptées par Ottawa à son égard. »

Enfin, le premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine, a émis l'espoir que la campagne électorale serait marquée « d'un peu moins de confrontations personnelles et d'un peu plus d'idées sur le redressement de l'économie ». Les Canadiens, a-t-il souligné, sont désormais prêts à décider s'ils opteraient pour une augmentation du nombre des emplois et pour une diminution des taxes et des taux d'intérêt.

Le PN présentera des candidats partout

■ QUÉBEC (PC) — Le Parti nationaliste compte présenter des candidats dans les 75 circonscriptions du Québec aux élections fédérales du 4 septembre.

De plus, le parti indépendantiste québécois devra se présenter au scrutin avec un chef intérimaire, le congrès au leadership n'ayant lieu qu'en octobre.

Actuellement, 44 candidats du Parti nationaliste ont été sélectionnés dans des assemblées locales.

Le chef intérimaire du PN, Denis Monière, espère se présenter dans la circonscription de Duvernay, à Laval, où l'assemblée pour le choix du candidat se déroulera seulement à la toute fin de juillet.

Quant à la date proprement dite du scrutin fédéral, le chef intérimaire du Parti nationaliste la juge « contestable ». « La date est trop rapprochée de la visite du pape au Canada. Cela nuira au rayonnement de sa visite. »

« AUCUNE PARTIE N'EST SACRÉE »

Regan promet de réviser le programme de l'énergie

■ EDMONTON (PC) — Le programme national sur l'énergie est ouvert à une révision, a déclaré hier le ministre fédéral de l'Énergie, M. Gerald Regan au cours d'une conférence de presse.

« Selon moi, aucune partie du programme national sur l'énergie n'est sacrée », a lancé le ministre.

« Nous sommes prêts à réviser tous les points du programme et à voir ce qui pourrait aider le mieux les consommateurs canadiens, le secteur privé, les gouvernements provinciaux de même que les responsabilités du gouvernement national. »

M. Regan, accompagné du ministre de l'Énergie de l'Alberta, M. John Zaoniany, a de plus annoncé une réduction de taxes touchant le plan de développement de \$200 millions des sables bitumineux de Shell Canada.

M. Regan a laissé entendre qu'il avait discuté du prix du gaz naturel et de d'autres sujets touchant la politique énergétique avec M. Zaoniany au cours d'une réunion à la législature de l'Alberta hier matin.

Il en est pris également aux politiques énergétiques annon-



M. Gerald Regan, ministre de l'Énergie photolaser CP

cées la semaine dernière par le chef conservateur M. Brian Mulroney.

Après la lecture de la déclaration du chef conservateur, on s'aperçoit qu'il s'est trompé de date lorsqu'il a parlé de l'établissement du programme national

sur l'énergie, souligne le ministre. Le programme a été annoncé en octobre 1980, mais M. Mulroney, soutient-il, parlait de 1981.

Dans l'erreur

Il estime que les conservateurs sont dans l'erreur lorsqu'ils affirment que la main-mise du Canada sur l'industrie énergétique ne s'est présentée que par l'achat de sociétés de la couronne.

Les conservateurs, poursuit-il, ont rédigé leurs politiques sur l'énergie en se basant sur les secteurs que le gouvernement est en train de revoir et en parlant sur les résultats de cette révision.

Par ailleurs, la compagnie Shell a annoncé pendant la conférence de presse qu'elle investira \$200 millions pour le forage de 200 puits et l'expansion de ses services afin d'améliorer son projet touchant les sables bitumineux entrepris à Peace River, qui vise la production de 10,000 barils par jour en 1986. Les travaux devraient commencer tôt l'an prochain.

Selon un responsable de Shell Canada Resources Ltd, l'aide du gouvernement au niveau des redevances et de la taxation permettra la réalisation de ce projet.

Partis aux Communes

■ OTTAWA (PC) — Voici la position des partis politiques à la Chambre des Communes avant les dernières nominations de l'ex-premier ministre Pierre Trudeau au Sénat et ailleurs et l'annonce des démissions:

— Libéraux:	145;
— Conservateurs:	100;
— NPD:	31;
— Indépendant:	1;
— Vacances:	5;
— Total:	282.

Les six dernières élections

■ OTTAWA (PC) — Voici les résultats des six dernières élections générales avec le nombre de sièges obtenus par les différents partis:

	Lib.	PC	NPD	Autres
1965	131	97	21	16
1968	155	72	22	15
1972	109	107	31	17
1974	141	95	16	12
1979	114	136	26	6
1980	147	103	32	0

Position des partis par province

■ OTTAWA (PC) — Voici la position des partis politiques aux Communes par province avant les nominations de l'ex-premier ministre Pierre Trudeau au Sénat et ailleurs et l'annonce des démissions:

PROVINCES	LIB	PC	NPD	IND.	VAC.	TOTAL
ALBERTA	0	19	0	1	1	21
C-B	0	17	11	0	0	28
N-B	7	3	0	0	0	10
N-E	5	6	0	0	0	11
I-P-E	2	2	0	0	0	4
QUÉBEC	72	1	0	0	2	75
ONTARIO	51	36	6	0	2	95
SASKAT	0	7	7	0	0	14
T-N-O	1	1	0	0	0	2
YUKON	0	1	0	0	0	1
TOTAL	145	100	31	1	5	282

À LA FAVEUR DE LA CRISE MUNICIPALE L'ex-maire Paiement refait surface à Laval

Les récents événements survenus à Laval n'ont pas laissé l'ex-maire Lucien Paiement indifférent; il a décidé de faire demain une première déclaration publique sur l'administration qui lui a succédé à l'hôtel de ville en novembre 1981.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

« Ça va faire, les folles! a-t-il déclaré, hier, à LA PRESSE. Je me suis battu pour faire de Laval une grande ville; nous avons enfin gagné notre place au soleil. Mais certains risquent aujourd'hui de tout gâcher avec leurs folles. Je n'ai jamais rien vu de tel. »

Appui de 6 conseillers

Lors d'une conférence de presse qu'il donnera à 11 h, au Sheraton Laval, M. Paiement sera entouré de deux de ses anciens collègues du comité exécutif, le conseiller Raymond Fortin et M. Pierre Aubry, ainsi que des élus qui lui sont restés fidèles.

Outre M. Fortin, celui qui a été à la tête de Laval durant huit ans compte sur l'appui des conseillers Roch Hébert, Marcel Bousquet, Maurice Clermont, Yves Gauthier et Raymond Goyer.

Tout en reconnaissant que, à quelques reprises dans le passé, il avait donné l'impression d'avoir renoncé à la politique municipale, M. Paiement a déclaré que, dans son for intérieur, il n'avait jamais pris de décision finale. « La crise que vient de connaître le conseil m'oblige à faire une déclaration publique plus tôt que je ne l'avais prévu. Il est temps que les élus du peuple mettent fin à leurs chicanes et administrent la ville comme elle doit l'être. Laval n'est pas un village », a-t-il souligné.

Sondage

M. Paiement a refusé de dire



Lucien Paiement

clairement s'il avait l'intention de se représenter à la mairie aux élections de novembre 1985. LA PRESSE a appris par ailleurs qu'un sondage sera effectué auprès de la population au début de l'automne afin de déterminer qui serait le meilleur candidat contre le maire Claude Lefebvre. Trois noms seront proposés aux Lavallois, dont celui de M. Paiement.

Une des raisons qui ont persuadé M. Paiement de rencontrer la presse avant que les résultats du sondage ne soient connus, est que d'anciens organisateurs de son équipe, qui ont décidé de changer de camp, s'emploient actuellement à téléphoner à ses partisans pour les inviter à rejoindre les rangs d'un nouveau parti politique municipal.

« Ils invitent les gens à se ranger de leur côté en disant que Raymond Fortin et Lucien Paiement ne se présenteront pas en 1985. C'est faux. Nous voulons suggérer à nos partisans d'attendre, car nous allons avoir beaucoup de choses à leur dire en septembre », a précisé M. Fortin.

Donc, une campagne électorale prématurée à Laval et qui promet d'être houleuse.

UNE AFFAIRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS Deux frères Pouliot perdent leur avocat

Deux des frères Pouliot, Mario et Ronald, inculpés du quadruple meurtre de Compton-Station le 26 juin dernier, devront se trouver un autre, sinon deux autres avocats pour les défendre. Me Conrad Chapdelaine qui assurait jusqu'à présent leur défense, a dû se retirer hier matin des dossiers, se trouvant au beau milieu d'un conflit d'intérêts.

RAYMOND GERVAIS

Les deux accusés pourraient éprouver certaines difficultés à se trouver un avocat de pratique ciminelle dans la région de Sherbrooke qui ne serait pas en conflit d'intérêts. D'après ce que Me Chapdelaine a expliqué au président du tribunal, le juge Girard Girouard, de la Cour des sessions de la paix, la tactique de la Couronne qui consiste à faire témoigner les présumés complices les uns contre les autres, empêche deux procureurs faisant partie d'un même bureau, de défendre des co-accusés.

Le juge Girard a donc accepté que Me Chapdelaine, qui travaille à la même étude légale que Me Marc Montplaisir, lequel représente Serge et Jean-Luc Pouliot, se retire des dossiers. Me Chapdelaine a néanmoins accepté d'aider Mario et Ronald Pouliot à se trouver un autre avocat.

C'est hier matin, à la salle 210 du Palais de justice de Sherbrooke, qu'a débuté l'enquête préliminaire des frères Pouliot soupçonnés du quadruple meurtre de Gaston Scalabrini, Renaud Paquette, Jean-Pierre Truchon et France Michaud, tous de Coaticook, en Estrie. Dès le début de l'enquête de Serge Pouliot, 22 ans, l'avocat de ce dernier, Me Marc Montplaisir, a demandé au juge Gi-

lard l'exclusion des témoins ainsi qu'une ordonnance de non-publication. Le juge s'est rendu à la demande de l'avocat et a interdit à tous les journalistes présents de rapporter les propos qu'ils entendraient.

Hier, quelque 25 personnes se sont entassées, après avoir été fouillées par des agents de la Sûreté du Québec, dans la petite salle du deuxième étage du Palais de justice centenaire, pour assister à la première tranche de l'enquête préliminaire de Serge Pouliot.

Quatre frères et leur père

C'est sous bonne garde et portant chaînes aux pieds et menottes aux poignets, que les quatre frères Pouliot, Marc, 18 ans, Mario, 20 ans, Ronald, 23 ans, Serge, 22 ans, ainsi que leur père, Jean-Luc, 50 ans, se sont amenés à la file indienne et ont traversé la petite salle d'audience pour aller prendre place au banc des accusés, situé à l'arrière de la pièce. André Maheux, un ami de la famille, qui aurait lui aussi participé aux meurtres, a fait son entrée par la porte principale, encadré par deux agents de la SQ. Après s'être levés chacun leur tour à l'appel de leur nom, les accusés, sauf Serge, qui subissait son enquête préliminaire, ont tous repris le chemin des cellules. L'avocat de la Couronne, Me Thomas Walsh, a par la suite rappelé individuellement chacun des inculpés.

L'enquête préliminaire des Pouliot, qui vise à déterminer s'il y a matière à procès, se poursuivra au cours des prochains jours. Seule l'enquête préliminaire de Marc Pouliot, qui n'est pas accusé des mêmes crimes, pourrait ne pas être sous le coup d'une ordonnance de non-publication.

Niding devra-t-il aller en prison?

Condamné par le juge André Duranleau à deux amendes de \$50 000 et \$25 000, après avoir reconnu sa culpabilité aux délits qu'on lui avait reprochés à la suite des Jeux olympiques, l'ex-président de l'exécutif Gérard Niding devra-t-il finalement prendre le chemin de la prison pour six mois?

C'est normalement ce qui devrait se produire le 3 août prochain, à l'expiration du dernier des quatre délais qui lui ont été accordés pour effectuer le paiement de ces pénalités.

Normalement, c'est le 3 février dernier qu'il aurait dû s'exécuter. Mais le 17 mai, le ministère provincial du Revenu effectua une saisie de ses comptes en banque et des dépôts en fiducie qu'il pouvait avoir; M. Niding invoqua donc ce fait pour obtenir deux autres délais, le dernier devant se terminer dans un peu plus de trois semaines.

On peut ainsi se demander si, dans les circonstances, on lui donnera une autre chance ou s'il devra être incarcéré en dépit de son état de santé, décrit comme défaillant, et des charges familiales qui sont les siennes depuis quelques années, en raison des maladies dont souffrait à la fois son épouse et l'un de ses fils.

Quant à l'ingénieur Régis Trudeau, le généreux donateur de la maison de Bromont qui a provoqué leurs déboires communs, il a suspendu le paiement de sa propre amende de \$100 000 en portant sa condamnation devant la Cour d'appel.

Mais si, d'aventure, ce pourvoi était rejeté, il se pourrait qu'il ait lui aussi certaines difficultés à rencontrer les échéances de la cour, si l'on se fie au piètre état de ses affaires, tel que l'a décrit son procureur au moment où le juge Gilbert Morier s'est prononcé sur son cas.

Deux années de prison au gendre de Cotroni

Alors que Frank Cotroni doit attendre en prison l'instruction de l'appel qu'il a logé contre une ordonnance d'extradition émise contre lui il y a quelques mois déjà, son gendre, lui, a dû franchir les grilles d'une geôle provinciale hier. Et pour deux années moins un jour.

C'est en effet la peine qui a été imposée à Nicholas Bruno par le juge Raphaël Barrette, de la Cour des sessions de la Paix de Valleyfield, devant qui il avait précédemment reconnu sa culpabilité à une accusation de possession et trafic de quel-

que trois onces de cocaïne. Cette drogue avait incidemment été refilée à un agent double de la GRC, selon la preuve qu'entendait présenter Me James Branton, le procureur de la police fédérale.

Bruno devra également solder une amende de \$5 000 avant de recouvrer sa liberté. Deux autres personnes avaient été appréhendées en même temps que lui, mais elles ont nié leur culpabilité, et leur enquête préliminaire a été récemment tenue, toujours à Valleyfield, sous une ordonnance de non-publicité.

Rachat des permis de taxi: trêve d'ici le 30 juillet?

Au terme de quelques heures de discussion, le juge Denis Lévesque, de la Cour supérieure, a finalement décidé, hier, que l'émission d'une injonction interlocutoire était chose impossible pour empêcher l'application du règlement imposé par le gouvernement provincial afin de permettre le rachat, sur une période de sept ans, des permis de taxi devenus trop nombreux dans la métropole.

Le magistrat a cependant accepté d'étudier, peut-être dès le 30 courant, la demande de jugement déclaratoire qui aurait pour effet de guider les administrateurs québécois vers la solution du litige.

En audience et hors cour

Mais en attendant?

Une injonction provisoire avait été accordée, la semaine dernière, à un propriétaire de taxi qui se disait incapable de payer les nouvelles redevances devenues exigibles dès le 30 juin. L'ordonnance étant devenue caduque, lui infligera-t-on des pénalités pour non-paiement? Et agira-t-on de même à l'égard de tous les autres propriétaires qui voulaient se pourvoir en recours collectif également pour réclamer une injonction, mais qui doivent maintenant se rabattre sur la seule demande de jugement déclaratoire. On a discuté d'une trêve possible, aussi bien hors cour que dans la salle d'audience.

Mais si aucune promesse formelle n'a été faite, on est cependant resté avec l'impression que l'on pourrait bien attendre un moment avant de recourir aux sanctions prévues.

Précision

Un porte-parole du Parti conservateur tient à préciser que la limousine dans laquelle voyageaient M. et Mme Brian Mulroney en janvier dernier et qui fut volée dans le voisinage de l'hôtel Reine-Elizabeth avait été louée par le PC auprès d'une entreprise de location de voiture. Il s'agissait bien d'une Lincoln Continental, conduite par un bénévole du Parti qui avait laissé mon manteau de cuir dans l'automobile.

Le même porte-parole ajoute que le manteau de fourrure qui se trouvait dans le coffre de la limousine devait être renvoyé au magasin qui l'avait offert en vente, non pas à Mme Mulroney, mais à la mère de celle-ci, Mme Pivnicki.

Ces précisions visent à rectifier les informations contenues dans un article paru dans LA PRESSE de samedi, page A 2, sous le titre: «Les Mulroney devront se présenter en cour.»

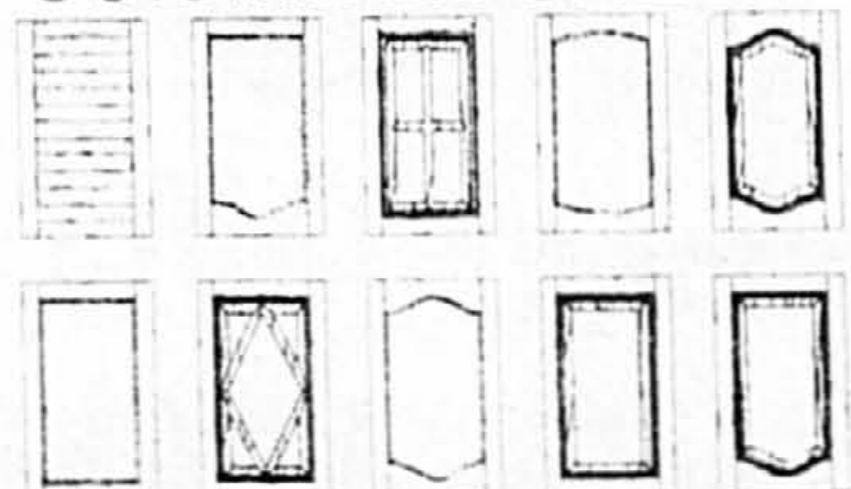
SUBVENTIONS

GRATUITES

OFFERTES PAR S.R.M. À TOUT PROPRIÉTAIRE SUR L'INSTALLATION DE CUISINE ET COMPTOIR (MOULÉ)
OFFRE POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

UTILISEZ-LES DURANT NOTRE GRANDE VENTE

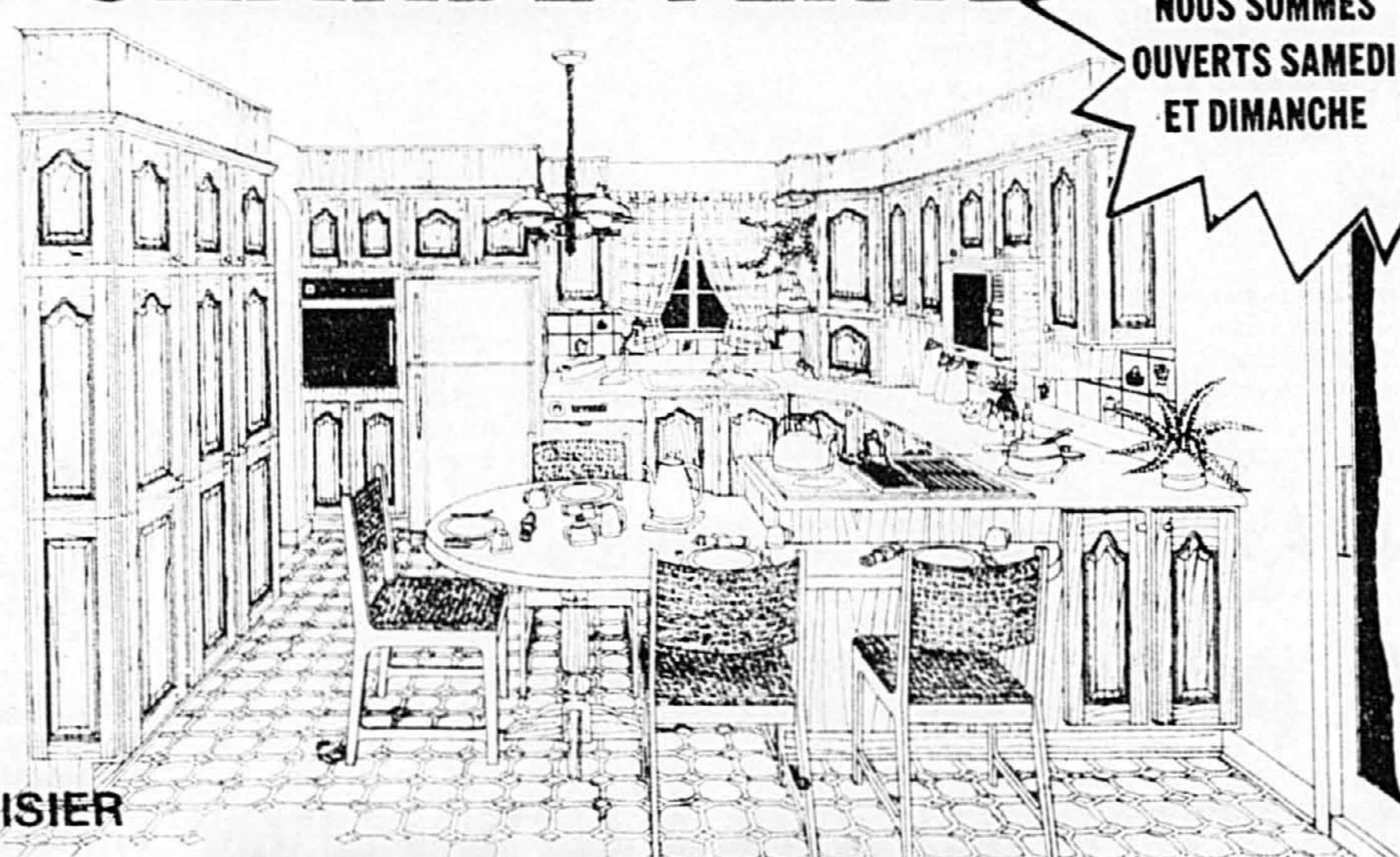
SUR PLUSIEURS DE NOS MODÈLES DE CUISINE EN CHÊNE



AUSSI DISPONIBLE EN PIN, MERISIER, ÉRABLE, CERISIER

EN PLUS DE 20 MODÈLES

GRANDE VENTE



VEZ LES VOIR, NOUS SOMMES OUVERTS SAMEDI ET DIMANCHE

ULTRA MODERNE

DE PLUS

NOUS SOMMES PRÊTS À RECEVOIR DES OFFRES SUR:

SALE DE JEUX
Un vaste choix de matériaux de décoration adaptés à vos goûts et vos besoins sauront rendre votre salle de jeux un endroit de rendez-vous pour toute la famille!

SALE DE BAIN
Nos spécialistes en décoration vous indiquent comment réaménager votre salle de bain de façon à la rajouter sans lui enlever son côté pratique.

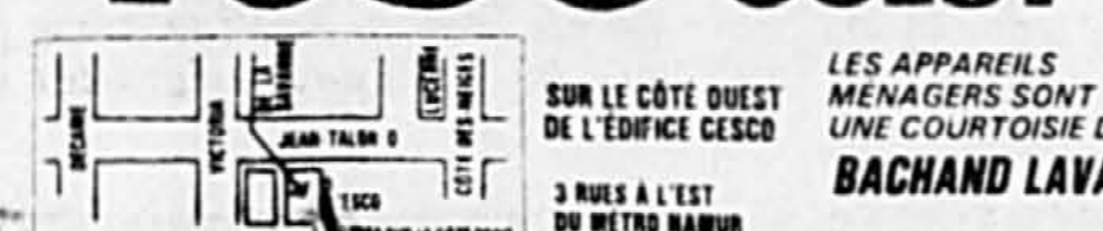
RA
Faites construire une rallonge et épargnez des dollars sur le déménagement. Les prix comprennent la finition de l'intérieur. Consultez nos experts dès maintenant.

AINSI QUE:
 Portes patio Fenêtres Bibliothèque Garage Balcon Finition de plancher Extension Toiture Travaux de béton Escalier Rénovation générale.

QUE LA COMPÉTITION REFUSERAIT À VOUS D'EN PROFITER

PEINTURE ET NETTOYAGE
RABAIS JUSQU'À 40%. Nous n'offrons que la première qualité de peinture. Chaque surface en bois est d'abord sablée puis recouverte de 2 couches de peinture. C'est garanti pour une année. Pour rafraîchir la maison, les experts lavent et sablent vos planchers, nettoient les vitres, murs, meubles et tapis. PROFITEZ-EN.

VEZ VISITER NOTRE MAGNIFIQUE SALLE DE MONTRE AU **4058** JEAN-TALON OUEST



NOS HEURES D'OUVERTURE:

Samedi: 9 h a.m. à 4 h p.m.
Dimanche: 11 h a.m. à 5 h p.m.
Lundi, mardi, mercredi: 9 h a.m. à 5 h p.m.
Jeudi, vendredi: 9 h a.m. à 8 h p.m.

Vaste stationnement gratuit

OU SI VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER APPELÉZ-NOUS À:

482-0600

NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR D'ALLER VOUS PRÉSENTER NOS PRODUITS ET DE VOUS FAIRE UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE.

SERVICE DE RÉNOVATION **METROPOLITAIN**



photo Denis Courville, LA PRESSE

Plusieurs centaines de personnes ont été évacuées hier soir à la suite du bris d'une conduite de gaz naturel rue Saint-Urbain à l'angle de la rue Laurier à Montréal. On peut voir au bout de la rue la colonne de gaz qui s'échappe du tuyau.

Fuite de gaz: quadrilatère évacué

■ Tout un quadrilatère a été évacué, hier en début de soirée à Montréal, à la suite du bris d'une conduite maitresse de gaz naturel. L'incident s'est produit à l'intersection des rues Laurier et Saint-Urbain, lorsqu'une excavatrice a perforé accidentellement une conduite de gaz de deux pouces de diamètre.

RAYMOND GERVAIS

Près de 300 personnes habitant rues Saint-Urbain et Clark, entre Laurier et Fairmont, ont été évacuées par les pompiers et par les policiers par mesure de sécurité. L'odeur du mercaptan, substance injectée au gaz naturel afin de pouvoir le détecter (le gaz naturel étant inodore) a rapidement envahi les rues avoisinantes et on pouvait ainsi sentir « l'odeur du gaz » partout dans le secteur.

Plusieurs équipes de la compagnie Gaz métropolitain ont été dépêchées sur les lieux afin de colmater la fuite. Contrairement à la croy-

ance populaire, on ne répare pas une fuite de gaz en fermant une soupape et en soudant le tuyau. On coupe plutôt le tuyau et avec des pinces-tubes, on écrase les deux extrémités.

D'après un employé de Gaz métropolitain, le réseau de distribution de gaz naturel est très récent à Montréal et très sûr. Le plan du réseau se compare à un quadrillage ou à une échelle, le gaz circule sous pression dans les conduites et provient de plusieurs directions, il n'est donc pas nécessaire de réparer le trou qui a été fait pour redonner le service.

Hier soir, rue Saint-Urbain, le tuyau d'acier dans lequel le gaz circule projetait à plusieurs pieds dans les airs un nuage de brume visible de loin.

D'après M. Ahmed Galipeau de Gaz métropolitain, il n'y avait aucun danger d'explosion ni d'incendie rue Saint-Urbain. « Le gaz à l'air libre ne s'enflamme pas. Le gaz naturel s'enflamme uniquement en concentration de 5 à 15 p. cent. La pression qui s'échappait du

tuyau hier, était de beaucoup supérieure à ce pourcentage. Donc, il n'y avait aucun danger d'explosion, même si on y avait jeté une allumette enflammée au dessus de la source », a déclaré le porte-parole de la compagnie.

« On ne peut blâmer ni les policiers, ni les pompiers, d'avoir procédé aux évacuations. On fait face à un vieux mythe qui veut que le gaz naturel soit dangereux et qu'il puisse exploser à tout moment », de dire M. Galipeau.

Finalement, un autre employé de la compagnie de gaz a ajouté que de tels accidents pourraient facilement être évités, si seulement les contracteurs se donnaient la peine de communiquer avec Gaz métropolitain, avant d'effectuer des travaux d'excavations dans les rues. « En cette période de l'année, les contracteurs se dépêchent de finir les travaux avant les vacances de la construction et ne prennent pas le temps d'aviser ni la compagnie de Gaz métropolitain, ni le Bell, ni Hydro-Québec ».



En passant par le Lac Saint-Jean

■ Des heures que je roulais, et toujours rien que la forêt, des rivières et des lacs. Je n'ai donc pas été très surpris de tomber sur un ours. Gros, vieux et mal commode. C'était à la cabane d'un ZEC, là où pêcheurs et chasseurs doivent s'enregistrer...
— Savez-vous où finit la Haute-Mauricie et où commence le Lac Saint-Jean ?

— J'sais-tu moi ! Pis c'est pas un bureau de tourisme icitte ! L'étudiant qui lui servait d'aide, vint me retrouver dehors quelques minutes plus tard...
— Moi je suis du Lac. C'est pas mélangé, le Lac commence là où tu trouveras des gens plaisants qui répondront en souriant à tes questions !

Quinze milles plus loin, en entrant dans le village de Lac-Bouchette, une dame plaisante qui prenait le frais sur sa galerie, me répondit aimablement :
— L'Ermitage ? Vous voulez dire le sanctuaire ? C'est pas mélangé... à gauche jusqu'au garage et à gauche encore jusqu'au pont...

C'est pas mélangé le Lac Saint-Jean. C'est juste un peu loin. Mais j'y étais, enfin.

Le lac lui-même, je ne le vis que le lendemain, après une journée de repos à l'Ermitage (Le Mauve vous en parle plus bas)... Le lac lui-même m'est soudain apparu du haut des collines qui surplombent Chambord. Magnifique point de vue dont je profitai à peine, me disant : « Bof, je ne verrai que lui les trois prochains jours puisque je dois en faire le tour »...

Ignorant que j'étais ! Je ne devais plus revoir le lac, ou si peu. A quelques éclaircies près, entre Val-Jalbert et Roberval, la route qui fait le tour par Saint-Félicien, Dolbeau, Péribonka, Sainte-Monique et Alma ne longe pas les rives, elle s'en éloigne même parfois beaucoup, comme à Dolbeau... Le tour du lac ? Oui, mais sans le lac ! Et par un itinéraire bien ordinaire. Par des villages sans pittoresque et des petites villes quelconques. Ah pour être propre, c'est propre. Les gazons sont bien coupés et les bungalows pimpants. Pimpants et pimpons, comme des casernes de pompiers. En mieux récuré c'est Brossard, c'est Repentigny, bref c'est nulle part...

J'ai trouvé tout au bout des terres, dans la plaine à l'ouest complètement, du côté de Normandin et Saint-Thomas-Didyme, j'ai trouvé le fond de l'air un peu moins dull. Tout comme la route qui évite Alma, vers Chicoutimi, par Saint-Nazaire et Saint-Ambroise... mais là on a déjà quitté le lac. Et on ne l'a toujours pas vu !

Le lac oubliez ça. C'est privé. Il appartient à l'Alcan qui en contrôle le niveau, donc qui en contrôle les berges, qu'elle inonde ou assèche selon ses besoins...

Le lac n'y allez pas pour lui, ni pour en faire le tour. C'est plein de trappes à touristes partout, ou l'on vous refille des soupes aux gourganes comme celle que l'on m'a servie à Val-Jalbert : une gourgane et quart dans un bol d'eau chaude et un peu d'orge pour épaissir...

Le lac, allez-y, courez-y même. Mais sachez-le avant de partir : sa beauté est toute dans ses gens...

Ce n'est pas assez de dire que les gens du lac sont plaisants... Nulle part ailleurs au Québec, les gens ont autant de... comment dire, vous savez cette petite lumière dans l'oeil qui fait toute la différence de niveau entre les légumes, les humains et les veaux ? C'est frappant à ce point qu'on finit par se poser la question : « Mais enfin, pourquoi les gens seraient plus intelligents, disons plus subtils, plus vite, plus allumés, plus ironiques aussi, au Lac Saint-Jean qu'ailleurs ? »...

Il est des questions qu'il ne vaut mieux pas se poser en vacances. Surtout quand on est de Sherbrooke ou de Hull ou même de Montréal. Un coup que la réponse serait : parce qu'au Lac ils ont moins d'anglais. Je n'ai pas mis de majuscule exprès. Je ne parle pas des individus, mais de culture. Je parle d'identité, miraculeusement préservée, et assumée sans complexe... Et je ne parle pas des intellectuels, je n'en ai pas rencontré. Je parle des gens dans la rue, des cultivateurs dans les champs, des commerçants, des enfants, je parle de culture populaire, quotidienne.

Il faut aller faire un tour au Lac, pour redécouvrir combien cette parlure du Québec est belle. Si belle qu'ici les gens ne la parlent pas, ils la chantent... Qu'ils sont donc gras nos grasseyements à nous du sud, à nous, crapauds biculturels...

Il faut aller au Lac Saint-Jean pour les gens. Et de préférence CHEZ les gens. Quand on n'en connaît pas, comme moi, il y a toujours les séjours à la ferme où les « gîtes du passant », l'équivalent des bed and breakfast. On peut y passer une nuit, une semaine, un mois.

J'étais chez les Bouliane à Normandin, dans la plaine, pas loin de la route qui mène à Chibougamau. Germain et Anne-Marie Bouliane, fermiers. Leurs trois fils, un couple de Montréal en vacances avec leurs quatre enfants, et une jeune femme avec son bébé, de Montréal aussi. Tout ce monde là en même temps, à la grande table de la cuisine, à l'heure du souper... Rien pour énerver Anne-Marie qui a déjà été cuisinière dans les camps de bûcherons... Ce soir-là, elle nous a servi la soupe, un pâté au brochet à en reprendre trois fois, ce que j'ai fait, et un gâteau aux bleuets, une pure merveille, je vous assure. Ajoutez à cela du pain maison, du beurre maison, de la crème fraîche, de la salade et des tomates du jardin... Et délire total, au petit déjeuner du lendemain matin, de la confiture de fraises des bois. Avez-vous déjà été aux fraises des bois ? Alors vous savez le temps que ça prend pour en ramasser un petit bol. Imaginez pour en faire des confitures !... Tout cela, la chambre et les deux repas, pour \$24...

Après le souper, Germain nous a emmenés faire un petit tour de machine, du côté des bleuétières de Saint-Thomas-Didyme, « su » son frère qu'a un domaine... Il nous a parlé de son travail à la ferme et de ses fils qui prendront — ou pas — la succession... « L'aîné gagne \$11 de l'heure sur la pelle-mécanique dans le bout de Chibougamau, ça va-tu lui tenter de revenir faire le train ici, pour moins cher, sans compter ses heures ni tous les troubles ? »

Le lendemain matin, à six heures, je suis allé nourrir les poulets avec Anne-Marie, et enlever quelques mauvaises herbes dans le jardin. Un des enfants en vacances nous accompagnait. Il tenait Anne-Marie si fermement, si fièrement par la main, que je n'ai pas eu besoin de lui demander s'il appréciait ses vacances...

Pour un ti-cul de la ville qui vit en appartement, tu parles d'une aubaine : une grande maison, des champs, des gâteaux aux bleuets, des minous, des poules, des vaches laitières, et en supplément, le boutte du boutte : une grand-mère !...

le mot du Mauve

On a passé un bien belle journée chez les pères Capucins à l'Ermitage du Lac-Bouchette. C'est un sanctuaire dédié à Saint-Antoine de Padoue, patron des causes perdues, et je trouvais que ça lui allait bien à mon espèce de pédales de pèlerin...

Le gîte est confortable, le menu de la cafétéria plus que satisfaisant, le site : une colline verdoyante au bord du lac Ouïatchouan. Les prix très raisonnables, de \$9 à \$20 la nuit, à \$120 la semaine pour un couple. Bien sûr, c'est la grande paix... J'ai rencontré là des gens pas plus catholiques que vous et moi qui y passaient la semaine, voire le mois...

Mais a fallu que l'autre mécréant se distingue, évidemment !... Au magasin d'objets de piété, il a-tu pas trouvé un gratte-dos, vous savez ces petites mains de plastique au bout d'un long manche... Il en brandit une dans les airs, et dit à la vendeuse : « Tiens comme c'est curieux, je connaissais le doigt de Dieu, mais j'ignorais qu'on pouvait s'acheter toute sa main pour se gratter le dos. C't'avantageux ! »

TIP TOP

★ ★

Vente

Nous avons rassemblé une grande sélection de nos vêtements de première qualité pour hommes et nous vous les offrons à quelques endroits choisis, à des prix incroyablement bas.

DE CONSOLIDATION

COMPLETS	59⁹⁹ <i>et plus</i>
VESTONS SPORTS	39⁹⁹ <i>et plus</i>
PANTALONS	12⁹⁹ <i>et plus</i>
VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR EN TISSU	17⁹⁹ <i>et plus</i>
CHEMISES HABILLÉES À MANCHES COURTES	8⁹⁹ <i>et plus</i>
T-SHIRTS	8⁹⁹ <i>et plus</i>

TIP TOP **JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK**
Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix

PLACE VERTU • CENTRE LAVAL • LES GALERIES D'ANJOU • PLACE VERSAILLES • LES PROMENADES ST. BRUNO • CENTRE ROCKLAND • CENTRE FAIRVIEW - POINTE CLAIRE • PLAZA ALEXIS NIHON • MAIL CHATEAUGUAY • CHAMPLAIN MALL (BROSSARD) • PLACE VILLE MARIE • LE CARREFOUR LAVAL

Le choix du peuple

En fixant la date des élections au début de septembre, plutôt qu'en novembre ou même au début de 1985, le premier ministre prend une décision sage et prudente, à l'image de son auteur, mais également réaliste et respectueuse de l'électorat, conforme aussi aux exigences de la démocratie parlementaire.

Certes, il existe des arguments sérieux en faveur d'une consultation plus tardive. M. John Turner, par l'exercice du pouvoir durant quelques mois, aurait pu, dit-on, faire preuve de son savoir-faire, montrer l'originalité de ses politiques et mieux gagner ensuite un mandat populaire. Mais cette voie, parsemée d'embûches, pouvait aussi le conduire à l'échec ou à l'impasse: il disposait d'une équipe ministérielle fatiguée qui ne répond pas à ses attentes et ne partage pas tous ses objectifs; il aurait tablé sur une majorité très précaire en Chambre; il aurait été contraint de se faire élire dans une partielle; l'Opposition aurait systématiquement harcelé le gouvernement; il n'aurait pu diriger le pays et infléchir l'économie dans le sens souhaité avec la fermeté et la maîtrise nécessaires; il n'aurait tenu son mandat de premier ministre que des délégués du Parti libéral.

Sur ce dernier point, M. Brian Mulroney a raison de rappeler que le choix des libéraux n'est pas le choix du peuple canadien et qu'un gouvernement, après quatre ans et demi de pouvoir, doit rendre des comptes: la démission de Pierre Trudeau ne l'en dispense pas. Elle invite plutôt son successeur à solliciter sans tarder la confiance qu'il prétend justifier.

M. Turner résume bien toutes ces raisons quand il déclare à la presse: «Ce Parlement avait fait son temps (...) le peuple canadien veut se prononcer et doit pouvoir se prononcer.» En effet.

Décision pertinente, puisque la grande majorité des Canadiens sont rentrés de vacances au lendemain de la fête du Travail, mais décision qui n'est pas dépourvue d'inconvénients majeurs pour le nouveau chef libéral. On l'a vu clairement hier au cours de sa conférence de presse.

M. Turner se débat en effet dans un dilemme. D'un côté, il multiplie les indications et les insinuations pour faire comprendre qu'il se distingue nettement du régime de Pierre Trudeau, qu'il n'est pas solidaire des grandes décisions politiques, des orientations économiques et des mesures de «patronage» de l'équipe libérale qu'il avait quittée, par suite d'un désaccord, il y a huit ans. Mais, de l'autre côté, il ne peut désavouer, encore moins répudier, ce régime qui porte le nom de son parti et de ses convictions.

Or tel est le danger principal qui menace le chef libéral au cours de la campagne: quand parlera-t-il en son nom? Pourra-t-il, en matière d'économie et de finance, se démarquer de Marc Lalonde et Ed Lumley? S'il se borne à reprendre sous d'autres formules les politiques conventionnelles des libéraux depuis 1968, on lui reprochera avec raison d'être le simple continuateur de M. Trudeau, du moins au chapitre économique. Or ce n'est pas cela que veulent les Canadiens.

Ils attendent au contraire, de John Turner et de Brian Mulroney, des solutions réelles qui ne soient pas de simples vœux. Il ne s'agit plus de montrer des objectifs («remettre les jeunes chômeurs au travail» ou «réduire le déficit de moitié» ou encore «relancer l'économie en favorisant les investissements du secteur privé»). Il faut encore énumérer les moyens de les atteindre.

À cet égard, M. Mulroney s'est montré hier devant la presse plus précis, plus concret, plus ferme. Il paraissait plus combatif que son adversaire, mieux disposé à faire connaître son plan d'action.

Alors que s'ouvre cette campagne estivale, il est juste de dire enfin que les partis, les hommes et les questions débattues ne suscitent pas d'enthousiasme parmi les Canadiens. Nous sommes à deux générations des perspectives de renouvellement qu'aurait en 1968 la campagne de Pierre Trudeau. La politique lasse et ennue aujourd'hui. On sait pourquoi: après trois années de récession profonde, les électeurs ont perdu confiance et ne croient plus les gouvernements capables ou vraiment désireux de résoudre les problèmes quotidiens: pain, beurre, taux d'intérêt, travail... Cela peut-il encore changer d'ici septembre?

MICHEL ROY

Des policiers nouveau style

Sur le fond du conflit qui les sépare de leur employeur, les policiers de la Sûreté du Québec sont on ne peut plus discrets. Aucune accusation, aucune attaque publique, aucune manifestation verbale pour exprimer un désaccord qui dure pourtant depuis trop longtemps. Pour ce qui est d'autres manifestations, on peut les voir facilement: si vous êtes intercepté, sur la route, par un individu armé, portant la barbe longue, des jeans, des cheveux longs et des macarons, ne prenez pas la fuite, c'est un policier.

Vous devez d'autant moins craindre ce policier déguisé en... tout ce que vous voulez sauf en policier, qu'il n'a probablement pas l'intention de vous remettre une contravention. Comme en octobre de l'an dernier, les policiers font des faveurs aux automobilistes québécois, lesquels s'empresent, cela va de soi, de s'incliner devant une telle largesse.

Selon le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, ils font leur travail «pour l'essentiel». Reste à définir l'essentiel.

La situation n'a évidemment rien d'inquietant; elle apporte même un petit air de sérénité aux rencontres parfois malheureuses que les citoyens connaissent avec des policiers qui n'ont pas toujours la même mansuétude. Il reste qu'elle est déplorable, ridicule, difficilement acceptable. Le ministre de la Justice fait montre d'une extrême tolérance en refusant de réagir à la vue de policiers qui font honte au costume et aux insignes qu'ils portent. Il est à parier que la situation ne serait pas du tout la même si le Québec avait un solliciteur général, ou un ministre de l'Intérieur, responsable de l'application de la loi devant la Justice. En attendant, on tolère le ridicule.

Mais enfin, la situation requiert-elle pareille tolérance?

Peut-être. Les syndiqués de la SQ sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1983. Les négociations n'ont pas abouti. L'arbitrage n'est prévu que pour le 24 juillet. En attendant les policiers, qui n'ont pas le droit de grève, font perdre une somme évaluée à \$200,000 par jour au trésor québécois. Ce qui signifie énormément d'argent, depuis la mi-mai. Alors que le gouvernement coupe dans les programmes sociaux et dans les hôpitaux.

Que pourra l'arbitrage?

On ne peut oublier que cette négociation est extrêmement importante pour le gouvernement; elle donnera le ton aux suivantes, à celles des municipalités, à celles des pompiers, à celles de toute la Fonction publique. Or, l'offre gouvernementale est minime: rien pour 1984 et, pour 1985 et 1986, l'indice des prix à la consommation moins 1,5 pour cent. Pas facile à avaler, c'est évident.

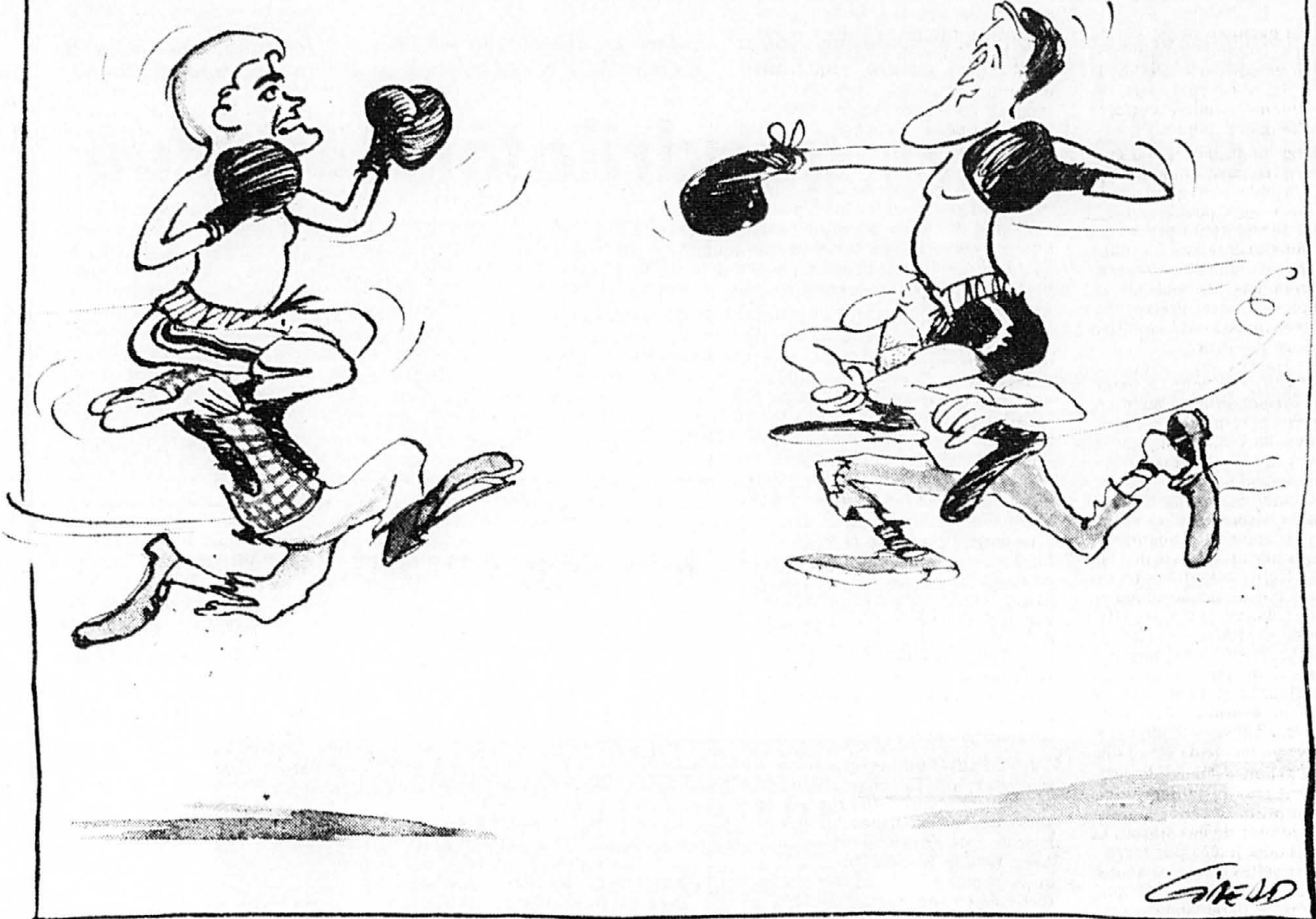
Plus que cela: le principal débat risque d'être ailleurs, sur la question du nombre de policiers, par voiture, en soirée. Là-dessus, les policiers ne veulent rien entendre.

Pour les salaires, il leur faudra se rappeler qu'un minimum de \$34,000, sans compter le temps supplémentaire et tous les avantages sociaux, représente un revenu de société très riche. Ce que le Québec n'est pas, de toute évidence. L'Ontario, beaucoup plus riche, offre \$3,000 de moins à ses policiers. De ce côté-là, les policiers devront reconnaître certaines évidences, s'ils ne veulent pas devenir la bête noire autant que la risée des Québécois.

Pour la patrouille de soirée, ils peuvent sûrement argumenter avec profit. Et convaincre l'arbitre. À moins que celui-ci choisisse un jugement à la Salomon et décide d'aller à mi-chemin entre les demandes et les offres: pour les deux questions traitées, la solution serait injuste.

JEAN-GUY DUBUC

UN MÊME CHEVAL DE BATAILLE ... SUR LE DOS DES CHÔMEURS



(Tous droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Hélène Pelletier-Baillargeon

La politique comme spectacle

«Rien n'est plus vieux que le journal de la veille» remarquait François Mauriac, chroniqueur. Dieu sait si ses célèbres Bloc-notes ont pourtant survécu à l'usure du temps. Altitude de la réflexion? Engagement personnel de l'écrivain? Permanence des paradoxes de la démocratie? Formulations lapidaires du style? Mais tout cela se passait, il faut le dire, bien avant l'ère télévisuelle...

Depuis vingt ans, et compte tenu de l'importance que la télévision a prise dans la quotidienneté des citoyens nord-américains, l'information et le commentaire politiques se sont progressivement trouvés en situation de concurrence. La télévision étant d'abord spectacle, et spectacle majoritairement sportif, le journalisme écrit a fait, sans le vouloir, ce que la Ligue nationale d'improvisation a fait de propos délibéré: il s'est insensiblement coulé dans ce moule dont la bonne fortune ne cesse de s'accroître. Du spectacle et du jeu, l'information politique a donc retenu trois grandes caractéristiques: l'instantanéité, la compétition et le vedettariat.

L'instantanéité. Au hockey, le jeu est extrêmement rapide, les situations fluides, les échecs et les remontées spectaculaires. Le caméraman délimite donc, pour le spectateur, la portion de la patinoire où il appréhende que

l'événement va se produire. Il braque ensuite l'objectif sur le joueur qui vient de se saisir de la rondelle et ne le lâche plus tant que le point n'a pas été compté ou que la «passe» n'a pas été déjouée par l'adversaire. N'est-ce pas là, en résumé, le schéma que prennent, à la une des journaux, les diverses campagnes électorales et courses au leadership auxquelles il nous est actuellement donné d'assister?

L'information politique y prend alors, jour après jour, la forme d'un générique de film: l'événement actuel, qui apparaît tout en haut de l'écran, chasse automatiquement vers le bas celui de la veille. L'instantanéité de l'information permet donc aux anciens fossyeurs d'une cause de se présenter, quelques mois après, devant les citoyens comme ses plus valeureux défenseurs et aux pires pourfendeurs d'une loi ou d'un budget d'en faire adopter l'essentiel aussitôt leurs adversaires politiques abattus. L'instantanéité, enfin, permet à M. Trudeau de citer Rimbaud au moment des ultimes adieux et d'émouvoir, par ce trait de fine culture, les mêmes commentateurs qui s'étaient élevés avec véhémence contre lui, en octobre 70, lors de l'incarcération du poète Gaston Miron.

Avec l'instantanéité, la compétition et ses conflits consti-

tuent un piment essentiel aux joctes sportives. Pour qu'il y ait du «jeu» et de «l'action», rien ne vaut une bonne empoignade entre deux ambitions chauffées à blanc. Une prise de bec entre deux adversaires politiques, ou, mieux encore, entre deux membres d'un même cabinet ou d'un même caucus, constitue alors le suprême gratin dont puisse se régaler une salle de nouvelles en quête de bons titres. Qu'elle se trouve à Ottawa ou à Québec, la «loyale opposition de Sa Majesté» doit donc apprendre en ce sens ses interventions si elle veut les voir bénéficier d'une «bonne couverture». De «chien de garde» des Gouvernements, l'Opposition est donc perpétuellement incitée, par le format des médias, à se muer en chien d'attaque et à se ruer, l'écume à la bouche, sur tout ce qui bouge chez les ministériels. Les Gouvernements, de leur côté, sont très peu incités, et pour les mêmes raisons, à intégrer à leurs projets de loi les suggestions pertinentes que pourrait lui faire une Opposition «constructive».

Le vedettariat constitue enfin le troisième tribut à payer pour permettre à l'information politique d'empêcher le sport et le spectacle de lui dévorer son auditoire. À «Michel Jasmin», on fait donc asseoir le ministre entre le champion de poids et haltères et la chanteuse punk... À lui

de faire valoir son style «musclé» et de provoquer l'étonnement par ses performances. S'il échoue, tant pis pour lui: à la cote d'écoute, ce n'est pas parce qu'on a raison que l'on gagne, ni parce qu'on a tort qu'on finit dernier. La mauvaise fortune de Claude Ryan au PLQ en constitue le plus troublant exemple.

Le vedettariat politique, pour qui parvient à se hisser au sommet du «hit parade», confère enfin à celui ou à celle qui le détient, tous les privilèges généralement consentis aux «prima donna». Ce qui, chez le politicien ordinaire s'appelle «entêtement» et «câreté», chez la vedette politique se mue aussitôt en «ténacité» et en «pugnacité». Quand le politicien ordinaire «pelle des nuages», la vedette, elle, «a de la vision». Si le premier est «colérique» et «autoritaire», le second aura de la «fougue» et du «leadership». En sorte que le contenu du projet proposé par la vedette a finalement bien moins d'importance que le style bien personnel qu'elle utilise en s'en faisant le promoteur. Les contenus, en conséquence, c'est donc la fonction publique, ce «power behind the throne», qui s'en occupera? Mais d'elle, on ne parle guère dans les médias. Il est vrai qu'au hockey on ne parle pas souvent non plus des entraîneurs.

DOCUMENT

La qualité, une réalité au secondaire

Récemment, le Conseil supérieur de l'éducation prenait position sur la question de «la qualité, à l'école secondaire». Dans un avis intitulé «La recherche de la qualité», il a voulu «rappeler que ce sont les personnes qui FONT l'école secondaire et que l'excellence existe». Nous publions ici les conclusions de cet avis.

Le Conseil recommande:

1. Que l'école:

A) Au moment de la planification annuelle réserve un temps de rencontre pour permettre à toute l'équipe de prendre connaissance des projets individuels envisagés;

B) Tiennent compte de l'apport de ces activités à la mission édu-

cative de l'école lors du partage des tâches, de la répartition des ressources financières et de l'organisation matérielle;

C) Soit assurée d'une autonomie de gestion et d'utilisation des ressources suffisante à la mise sur pied des activités jugées nécessaires à la réalisation de ses objectifs d'éducation.

2. Que la commission scolaire: A) S'emploie, lors de la répartition de son budget, à stimuler la créativité des éducateurs pour les réalisations remarquables;

B) Crée des lieux (colloques, copartage...) pour faire connaître les initiatives locales et les résultats obtenus.

3. Que le ministère reconnaisse l'apport éducatif de ce genre d'activités en lui accordant une

part plus équitable de la tâche globale.

4. Que les autorités scolaires (au niveau de l'école, de la commission scolaire et du ministère) étudient et mettent de l'avant un système de reconnaissance pour le travail des éducateurs.

5. Que soient organisés, à l'intention des enseignants, des sessions de réflexion et de mise à jour sur la psychologie des adolescents d'aujourd'hui, leurs besoins, leurs attentes et leurs modes d'expression; que ces sessions soient intégrées à leur tâche.

6. Que les activités mises en place et soutenues par l'école soient justifiées par leur visée éducative et leur rôle complémentaire de jonction entre l'enseignement et la vie.

7. Que lors du choix des directeurs d'école, on tienne compte des aptitudes à assurer un leadership pédagogique et une gestion axée sur l'utilisation optimale des ressources humaines.

8. Qu'un service d'aide-conseil soit accessible aux directeurs en poste en vue de favoriser l'acquisition de ces nouvelles attitudes.

9. Que soit offert un service d'aide-conseil afin d'aider l'école à utiliser sa marge d'autonomie quant aux ressources financières, à l'application du Régime pédagogique ou de l'horaire et quant au plan d'effectifs, en vue de favoriser les projets motivants et mobilisateurs.

10. Que l'équipe-école s'accorde des temps de rencontre pour planifier, évaluer et relancer ses projets d'ensemble.

La visite du pape en irrite plusieurs

Il y a quelques jours, une opinion libre dans LA PRESSE intitulée «La morale du pape et celle du Québec» débutait par cette citation d'un journaliste: «le contenu des homélies que le pape livrera au Canada inquiète beaucoup».

A quelques mois encore de l'événement, les frondeurs montrent le bout de l'oreille: un quatorze prêtres diocésains publie son désaccord et ne se joindra pas à l'assemblée du clergé auquel le pape s'adressera.

Le père Harvey S.J., avec une subtilité toute jésuitique, a expliqué dans l'Opinion libre mentionnée ci-dessus pourquoi les déclarations prévisibles du pape sur le plan de la morale personnelle, notamment, ne manqueraient pas de «nous hérisser».

On sait que l'héroïsme se porte plutôt mal dans les sociétés occidentales, beaucoup plus en tout cas que la contestation qui l'a remplacé et tend à s'institutionnaliser dans l'Eglise au nom de la liberté d'expression.

On sait que l'héroïsme se porte plutôt mal dans les sociétés occidentales, beaucoup plus en tout cas que la contestation qui l'a remplacé et tend à s'institutionnaliser dans l'Eglise au nom de la liberté d'expression.

opinions quelles qu'elles soient, afficher envers le pape et leur Eglise à qui ils ont un jour promis librement respect et obéissance, un esprit d'indépendance et de critique désinvolte, dépourvu d'humilité.

Ce que souhaiterait cette petite colonie de termites cléricaux c'est que le pape, lors de sa visite, garde un silence prudent en matière de morale personnelle et de ses multiples ramifications touchant en particulier la sexualité.

Le pape, j'ose le croire, sera plutôt d'avis que le climat social, spirituel et moral de la société est avant tout le reflet et la somme des fautes ou des vertus de chacun d'entre nous et qu'il ne faut pas, dans cette optique, mettre la charue devant les boeufs, c'est-à-dire prétendre guérir la société avant d'avoir d'abord mis ordre à nos comportements personnels.

Jean-Paul II viendra parmi nous renforcer une foi chancelante et éclairer des esprits embrumés. Et aussi, donner un leçon de courage à ceux qui en auraient besoin.

L'un des plus grands bienfaits que la visite du pape puisse nous valoir serait de raviver, du haut en bas de l'Eglise qui est au Canada, ce «sentire cum ecclesia».

Pierre DERMINE, Montréal

Réjouissances au pays du Frère André

Deux villages qui se font face à sept kilomètres de part et d'autre du Richelieu s'honorent aujourd'hui une béatification.

A la même époque, en France, une communauté de pères et de frères fondée à Sainte-Croix du Mans accueillait des femmes comme membres à part entière: les sœurs de Sainte-Croix furent ainsi fondées en 1841.

Le premier prêtre de Sainte-Croix canadien fut le père Camille Lefebvre. Devenu provincial, c'est lui qui reçut les vœux perpétuels du Frère André le 2 février 1874.

Mère Marie-Léonie était fille de menuisier et le Frère André était fils de menuisier. Les deux familles

étaient pauvres, l'un et l'autre ont connu des difficultés identiques. Entrés au noviciat de Sainte-Croix, tous deux se sont vu refuser l'accès à la communauté à cause de leur mauvaise santé.

Orphelin dès son enfance, Alfred Bessette passa quelques années aux États-Unis à la recherche d'emploi. Sœur Marie-Léonie, de cinq ans son aînée, était alors une jeune religieuse dans un orphelinat de Sainte-Croix à New York.

Leurs chemins se sont croisés quelques années plus tard alors que Mère Marie-Léonie envoyait quatre de ses premières novices à la Côte-des-Neiges, en 1875, alors que le collège Notre-Dame logeait dans l'Hôtel Bellevue.

de la Sainte-Famille dans sa propre maison.

Mère Marie-Léonie portera le voile des sœurs de Sainte-Croix jusqu'en 1904, année de la fondation de l'Oratoire. Elle mourra le 3 mai 1912, moins de deux mois après l'établissement de sa communauté dans la nouvelle résidence liée au sanctuaire.

L'humble service caractérise l'action de Mère Marie-Léonie comme celle du Frère André. On a souvent dit que le Frère André fut au service d'une majorité de femmes, à son bureau. La remarque est juste mais il faut ajouter que ces femmes priaient souvent pour un mari ou pour un enfant malade.



justement en vue d'un humble service au sein d'une communauté.

On répète encore que le Frère André est aujourd'hui aussi grand qu'il fut petit. La même remarque s'applique sans doute également à Mère Marie-Léonie.

Bernard LAFRENIÈRE

Les semeurs d'ivraie

On fait beaucoup de cas, ces jours-ci, de l'assassinat possible de Jean-Paul II. Est-ce partie de cette politique de dissuasion qui précède, à travers le monde, les visites de Jean-Paul II? Est-ce souci de la justice et de la vérité historique?

Parmi les douze apôtres rassemblés par Jésus lui-même, il s'est trouvé un traître: pourquoi ne s'en pourrait-il trouver dans l'entourage du pape? Combien de papes ont été empoisonnés? Le saura-t-on jamais? Combien surtout ont été trahis, trompés, abusés, par des hommes à qui ils avaient accordé leur confiance?

Il y a bien pire d'ailleurs que l'assassinat physique.

Pendant la plus triste période du mouvement moderniste (1910-1930), n'a-t-on pas vu Alfred Loisy (qui avait déjà confié à son Journal intime ne plus croire que

Jésus avait jamais fondé une Eglise) solliciter lui-même sa nomination sur un siège épiscopal? N'a-t-on pas vu un ancien religieux, tres grand écrivain par ailleurs, écrire trois lettres, à tres peu de jours près, concernant le dernier livre du même Loisy, pour le condamner (devant son correspondant de droite), de louer (devant son correspondant de gauche) et manifester quelques réticences (devant son correspondant de centre)?

Ne trouve-t-on pas, dans nos Facultés de Théologie catholique des professeurs qui enseignent, une année, que Jésus n'est pas ressuscité; l'année suivante, qu'il n'est pas Fils de Dieu; et l'année suivante, que Marie a peut-être enfanté Jésus d'un soldat romain? Or ces gens-là s'appuient sur les syndicats, se retranchent à la pre-

mière réaction et recommencent l'année à la première occasion! Cela n'est-il pas pire que l'empoisonnement des corps, voués de toute façon à la mort? Et que dire de ceux qui, au nom de Vatican III, ignorent ou attaquent Vatican II, ou ne cessent de débâter contre le Concile de Nicée ou de Trente, comme si le même Esprit-Saint qui avait présidé à l'un n'avait pas aussi présidé à l'autre: un Esprit qui ne peut se contredire — à moins de ne pas exister!

L'Eglise est pleine de gens qui ne cessent de chercher à assassiner le pape, une si belle cible, si ostensible! Un homme à qui, comme l'évêque Talleyrand, on ne peut pardonner de n'avoir pas autorisé son mariage, ou de n'avoir pas couvert de son infailibilité sa dernière idée folle!

Edmond ROBILLARD, o.p. Montréal

Des postiers négligents

Il semblerait qu'il y ait des postiers négligents dans le quartier délimité par les rues Beaubien - Rosemont - Lacordaire et Langevin à Montréal. Plusieurs citoyens de ce quartier en effet ont se plaindre de certains faits anormaux relativement à la livraison de leur courrier.

Rien de tel que des faits pour illustrer la situation; en voici quelques-uns: des gens reçoivent des lettres adressées à d'autres qu'à eux-mêmes. Des retours d'impôt qui arrivent à 8 heures du soir par la main d'un voisin charitable qui l'a reçu chez lui deux rues plus loin et qui daigne se déplacer en personne pour remettre le courrier à son destinataire.

Un tel phénomène se produit-il ailleurs à Montréal dans d'autres quartiers? Est-ce que le temps chaud et humide empêcherait les postiers de bien faire leur travail?

au 6160 D. Carignan. Une lettre de 6160 De Repentigny. Il y a donc apparemment des classificateurs de courrier ou des facteurs qui ne savent pas lire, lisent trop vite ou qui se trompent de case quand il s'agit d'un numéro précis sur telle rue précise.

Ces erreurs sont inadmissibles; jugez en vous-mêmes: un voisin a reçu récemment un appel de Bell Canada l'avisant que son téléphone serait coupé dans les 6 heures suivantes s'il ne payait pas son compte. Or le dit voisin n'avait jamais reçu le compte en question qui était sans doute dans une autre boîte à lettres que la sienne.

Un tel phénomène se produit-il ailleurs à Montréal dans d'autres quartiers? Est-ce que le temps chaud et humide empêcherait les postiers de bien faire leur travail?

Y a-t-il quelqu'un dans le bureau de poste de notre quartier qui aurait besoin de changer ses verres pour mieux lire les adresses?

Notre facteur prend-il le temps de voir si les lettres sont adressées à la bonne rue, au bon numéro, au bon destinataire? Voilà des questions que les citoyens de notre quartier payeurs de taxes comme les autres, sont en droit de se poser et de poser aux autorités des postes.

Combien de lettres qui nous étaient destinées ne nous sont peut-être jamais arrivées par suite de négligences semblables à celles que nous venons d'exposer.

Est-ce le travail du citoyen de jouer au facteur le soir en allant porter aux voisins des lettres mal distribuées?

Guy MILOT, Montréal

Protestation

Nous voulons exprimer avec vigueur notre désarroi à la suite d'une lettre parue dans Tribune libre dans laquelle M. Phillip Taylor, de Toronto, en prétendant exposer un témoignage sur la situation en Iran, a pris la défense du pouvoir tyrannique de Khomeiny.

M. Taylor feint l'impartialité mais s'emploie à vanter les mérites du régime de Khomeiny et de ses mollards criminels. A preuve, tout au long de sa lettre il n'a point soufflé mot de la situation catastrophique de la répression en Iran.

Pour nous, il est regrettable que cette tribune ait servi à un individu qui ne se gêne pas pour défendre un régime tant dénoncé à travers le monde, pour être devenu «le charpion des violations des droits de l'homme».

Amnistie Internationale a rapporté à plusieurs reprises qu'en Iran la torture est une pratique courante, que même des enfants de 11 ans ont été torturés et exécutés pour des motifs politiques. Plus récemment, la commission des Droits de l'homme de l'ONU a accusé le régime de Khomeiny d'avoir fusillé plusieurs femmes enceintes.

Aujourd'hui, l'Iran est synonyme d'un véritable charnier, ou les prisons renferment plus de 100.000 prisonniers politiques et où les bureaux de Khomeiny ont exécuté 40.000 opposants en moins de 3 ans. Le régime de Khomeiny ne possède d'autre moyen pour se maintenir que la répression et la guerre, pour justifier la répression des Moudjahedines (l'opposition populaire) et contrecarrer le mécontentement général, en raison de la situation économique.

Khomeiny poursuit obstinément une guerre insensée responsable de plusieurs centaines de milliers de morts et d'invalides et pas moins de trois millions de sans-abri.

Avec ce bilan macabre, Khomeiny n'est rien de moins qu'un Hitler au turban vert.

Omid ADILI, Longueuil

Désarroi des jeunes

De récentes émissions télévisées ont décrit le désarroi des jeunes adultes de votre province et le chaos social qui en résulte.

Ces jeunes hommes et jeunes femmes sont dans un sens les victimes involontaires de ceux qui ont dicté et créé le climat social dans lequel ils vivent. Etant unilingues, ils ne peuvent pas facilement se lancer à la recherche d'un emploi en dehors de leur province et il y a peu de chance que l'industrie nord-américaine aille s'établir au Québec et accepte le coût additionnel de la production et de la mise en

marché dans une langue supplémentaire. Il existe une réalité économique dans ce continent.

Il ne fait aucun doute qu'une «culture» a une grande valeur, mais faut-il qu'elle permette également de manger et de payer les factures. Ne pourrait-on pas demander maintenant aux «peintres» du Québec, aussi bien provinciaux que fédéraux, pourquoi ils ont isolé tant de monde dans un coin sans issue.

Vern CHARNETSKI, Prélat, Saskatchewan

Le problème majeur des Canadiens vietnamiens

Certains de nos amis québécois, s'intéressant à notre communauté vietnamienne, nous posent parfois cette question: «Quel est le problème majeur qui vous préoccupe dans votre réimplantation au Canada?»

En réponse à pareille question, on peut dire, sans exagération, que le gouvernement, tant à l'échelon fédéral que provincial, a beaucoup fait pour aider à la bonne réimplantation des nouveaux immigrants.

Cependant, pour un Vietnamien, père ou grand-père de famille, soucieux des us et coutumes de son pays, il ne peut s'empêcher de prendre à cœur le problème de l'éducation de ses enfants ou petits-enfants.

Les Vietnamiens s'inspirant des concepts de morale bouddhique et confucéenne, pour la formation de la jeunesse, tiennent à orienter et à diriger l'enfant, dans son évolution morale et intellectuelle, avec certaines restrictions de liberté, pour faire de lui un homme digne et utile, lié étroitement à sa famille, par affection et par esprit de solidarité; lié intimement à la société, par sentiment de devoir, d'humanité, de responsabilité commune, par amour de l'ordre, de la discipline et du sacrifice pour la cause collective.

L'enfant, dès l'âge de 2 ans, où il commence à parler et à comprendre, apprend à pratiquer la politesse et l'obéissance. Ensuite à mesurer qu'il grandit, les parents et les maîtres d'école façonnent ses qualités en lui enseignant l'amour de la famille, l'amour de la patrie, la dignité personnelle, l'honnêteté, la gratitude, l'ordre, la discipline, la responsabilité, l'esprit de sacrifice, le maintien du prestige personnel et familial, la sauvegarde de l'honneur et de l'indépendance du pays.

Nous citons comme exemples concrets quelques pratiques res-

trictives de la liberté que nous faisons avec nos enfants.

Les parents fixent et contrôlent l'emploi du temps de la journée de l'enfant. Ils règlent ses sorties et suivent, de loin, d'un oeil attentif, ses fréquentations.

Il n'est jamais admis à s'immiscer dans la conversation entre grandes personnes, à s'asseoir à leur table, ou à leurs côtés.

Toute la marmaille qui s'amuse doit savoir se partager les jouets, le manger et le boire: les grands doivent céder aux petits, les petits doivent obéir aux grands.

Tous les enfants commencent par savoir ranger ses jouets, ses effets, son lit, et de là, apprennent à se rendre utiles en famille, en classe. Ceux qui aident aux travaux de la famille ne sont jamais payés par de l'argent; ils sont récompensés par des éloges ou par des cadeaux en nature. Si, par le hasard des circonstances, l'enfant reçoit un cadeau en espèces, vite il le confie à sa mère, ou à son père, sans y penser par la suite.

Pour éviter toute promiscuité de sexes possible, à un certain âge, nous n'avons pas d'écoles mixtes, à l'enseignement primaire et secondaire.

L'enfant doit nécessairement faire partie d'une formation de rassemblement de sport ou de jeunesse, ceci pour s'habituer à l'esprit d'équipe, et pour apprendre à se débrouiller dans la vie en société.

Un élève doit obligatoirement savoir chanter l'hymne national et des chansons populaires exhortant les activités de jeunesse. Chaque école procède au salut aux couleurs, au début et à la fin de la semaine, pour hisser et faire rentrer le drapeau national.

La salle de classe est un milieu d'apprentissage de l'esprit de responsabilité individuelle et collective.

ordinateur pour toute la classe et annonce la division des élèves en groupes d'action, ainsi que la composition de chaque groupe. Le nombre de groupes varie d'une classe à l'autre, selon son effectif, mais chaque groupe doit réunir au moins six composants. Les composants d'un groupe assurent, tout à tour, l'un après l'autre, par ordre de déroulement, chacun pour la durée d'un jour de la semaine, les fonctions de chef de groupe responsable. Chaque groupe doit savoir s'administrer et être capable d'assurer l'ordre pour toute la classe, en l'absence des maîtres.

S'il s'agit d'un camping collectif ou d'une colonie de vacances, le même esprit de division en groupes d'action permet la bonne assurance de l'ordre et de la discipline.

En principe, l'adolescent est soigné et éduqué dans la tendresse familiale, mais au cas où l'enfant, malgré toutes les explications données par les parents sur le comment et le pourquoi des choses, s'obstine encore dans son opinion erronée, la famille doit avoir recours aux sanctions. La rigueur de celles-ci dépend du tempérament des parents de l'adolescent. Ils peuvent le mettre à genoux, ou lui administrer quelques coups de badine aux fesses. Mais en général, par ces derniers temps, les familles évitent les punitions corporelles et corrigent leurs enfants par des privations de sortie.

Notre méthode d'éducation apporte ses fruits parce qu'elle va de pair avec la conception de l'échelle des valeurs sociales de notre pays, basée sur la valeur morale et intellectuelle, ainsi que l'expérience de la vie.

Notre respectées et bien considérées, les personnes âgées vertueuses; sont vénérées les hommes de lettres, de sciences et d'activité professionnelle qui rendent grand service à la communauté, les héros qui bravent le danger, risquant même leur propre personne, pour

sauver la vie à un ou plusieurs humains.

Sont dédaignés et méprisés, ceux qui restent oisifs, sans scrupule, ou ceux qui sont nuisibles à la collectivité, ou qui parviennent par des moyens non honnêtes ou indignes.

Dans la pratique, le prestige de la famille, fondement de notre système d'éducation, est un facteur très important, dans notre communauté, quand il s'agit du choix de candidats pour une entreprise, d'un époux ou d'une épouse pour les enfants.

On raisonne constamment qu'un mauvais fils ne peut pas être un bon mari, qu'un mauvais frère ne peut pas être un bon ami ou un bon citoyen, que celui qui ne pense pas au planteur de l'arbre qui lui donne ses fruits est un infâme.

Notre point de vue n'est peut-être pas très compatible avec la vie moderne. Vous allez peut-être dire que notre méthode d'éducation est surannée; elle empêche l'épanouissement de la personnalité et du caractère de l'adolescent. Elle ne permet pas de développer, dès l'enfance, l'esprit d'initiative et le sens de la liberté individuelle, base de la démocratie moderne à l'américaine.

Vous pouvez juger à votre manière, mais dans notre méthode, il y a un cycle de phénomène psychologique qui continue de génération en génération, et qui fait la force de notre tradition.

En effet, l'adolescent éduqué dans l'ambiance purement vietnamienne, devient vite un homme, très attaché à la famille, et, logiquement, il doit se marier et avoir des enfants. A son tour, il éprouve, exactement comme ses parents dans le temps, les sentiments de responsabilité vis-à-vis de sa progéniture et de la société, aussi fait-il ce que ses parents ont fait.

Par ailleurs, nous tenons à vous faire remarquer également que nous autres, Vietnamiens, nous pratiquons le culte des ancêtres,

pour perpétuer le souvenir de nos aïeux.

Dans nos foyers, nous convions toujours nos chères personnes disparues à se joindre à nous, dans l'esprit de famille, à tous les événements de fête commune.

Et si vous avez l'occasion de rendre visite à quelques amis vietnamiens, vous constaterez vous-mêmes cette atmosphère de joie et de bonheur qui règne dans les familles ou grands-parents, parents, enfants et petits-enfants, vivent ensemble, en parfaite harmonie.

Vous saurez par la suite, que les enfants devenus pères de famille acceptent de bon cœur de faire toutes sortes de sacrifice pour le

bonheur de leur famille, se privant de leurs économies, de leur confort, pour pouvoir héberger au mieux, sous leur toit, leurs vieux parents retraités, dénués de toutes ressources.

Les vieux parents eux-mêmes, heureux de vivre au milieu de leurs enfants et petits-enfants, font tout leur possible, pour les entourer de soin et d'affection.

La question ne se pose pas, en société vietnamienne, de fonder des résidences communes à l'usage des vieilles personnes.

Ne serait-ce pas là le caractère spécial de notre système d'éducation?

Dinh Ba HOAN, Brossard

N.B. Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur. Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone. LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés. L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions. Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Si possible écrire à la machine, à double interligne. Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

la presse 100 ans RENSEIGNEMENTS 285-7272 LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti. ABONNEMENT 285-6911 Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h. RÉDACTION 285-7070 PROMOTION 285-7100 COMPATIBILITÉ 285-6892 285-6901 ANNONCES CLASSÉES 285-7111 Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h 285-7205 Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 GRANDES ANNONCES 285-7202 Détails 285-7306 National, Télé-Press 285-7265 Vacances, voyages 285-7265 Carrières et professions, nominations 285-7320

LA PRESSE

100 ans d'actualités

L'INVASION COMMENCE: DÉBARQUEMENT EN SICILE

Américains, Anglais, Canadiens, précédés de bombardements aériens et couverts par la flotte, ont pris pied en Sicile.

LONDRES, 10 (P.C.) — Le correspondant de l'agence Reuter câble de l'Afrique du Nord: «La première ligne de troupes alliées est engagée contre l'ennemi après avoir passé par-dessus des mines et des barages de fil barbelé pour attaquer des nids de mitrailleuses sur les plages de Sicile».

Quartier général allié d'Afrique du Nord, 10 (B.U.P.) — Le communiqué annonçant l'invasion de la Sicile a paru ici à 5 h. 10 du matin (...). Les premiers débarquements auraient été effectués vers 3 h. du matin.

New York, 10 (B.U.P.) — Le général Dwight D. Eisenhower a annoncé officiellement aujourd'hui (10 juillet 1943) l'invasion de la Sicile par les Alliés. (...)

Washington, 10 (P.A.) — Les armées alliées, formées de troupes canadiennes, britanniques et américaines, sont parties des bases africaines aujourd'hui pour franchir la Méditerranée et inaugurer la première invasion du sol italien, l'île de la Sicile.

La préparation de l'assaut

De puissantes armadas aériennes, aidées de bombardements navals, ont précédé le débarquement des troupes sur cette grande île dont les défenses ont été amoindries par des bom-

bardements s'accroissant en intensité depuis des semaines.

Le haut commandement militaire américain a publié un communiqué d'une cinquantaine de mots pour révéler de façon dramatique les premiers détails de la poussée engagée par les troupes dirigées par le général Dwight David Eisenhower. Le bulletin a coïncidé avec une émission de Radio-Alger annonçant cette invasion de grande portée.

A Ottawa, le très hon. M. King, premier ministre du Canada, a annoncé que les soldats canadiens du pays sont «à l'avant-garde d'un assaut qui a pour objectif ultime la capitulation sans conditions de l'Italie et de l'Allemagne».

Les débarquements en Sicile constituent un grand pas vers le nettoyage de la Méditerranée. L'Afrique est aux mains des Alliés, la Sicile est assaillie, la Sardaigne est si près qu'elle ne peut manquer d'être bientôt atteinte, une grande partie du «bas vulnérable» de l'Europe occupée se trouve exposée au feu.

300,000 hommes à faucher

Reste néanmoins la possibilité, sinon la probabilité d'une défense énergique. Les corps allemands et italiens du midi de la

presqu'île et des îles ont reçu des renforts récemment. Il est possible que les effectifs de la défense atteignent 300,000 soldats parfaitement instruits, prêts à l'épreuve. (...)

L'occupation alliée de la Sicile améliorerait beaucoup la situation militaire en Méditerranée. Mais il resterait des points névralgiques, entre autres la Crète, en Méditerranée orientale. L'axe s'en est emparé après avoir franchi les Balkans, en se servant de parachutistes ou de soldats transportés par avion. Depuis il a fortifié l'île. Mais récemment, une expédition britannique a détruit des avions et des installations avant de se rembarquer. Il est probable qu'en outre, elle a rapporté de précieux renseignements, qui serviront pour l'invasion.

Le débarquement

On ignore sur quels points de Sicile les Alliés ont atterri; les experts jugent que les endroits les plus favorables se trouvent sur les côtes du sud et de l'ouest, le grand port de Palerme au nord-ouest, Marsala, à l'ouest, Porto Empedocle, au sud, sont facilement accessibles de la Tunisie, conduisant à la grande plaine centrale, où l'on présume qu'est massé le gros des forces de l'axe. (...)

POUR TRIOMPHER DES APACHES



Cette première page initialement publiée le 10 juillet 1909, démontre que la propension au «self defense» n'est pas exclusivement contemporaine. Les illustrations proposaient des moyens de

se défendre provenant de la «boxe japonaise», traduction de l'époque pour «jiu-jitsu». «La boxe japonaise, disait la légende, tord les membres de l'agresseur, le supplicie et lui fait demander grâce.»

C'est décidé, Montréal aura du baseball majeur

La journée du 10 juillet (1968) aura été une journée mémorable pour la cause du baseball majeur à Montréal. Alors que les plus pessimistes étaient prêts à parier que les dirigeants de la ligue Nationale allaient retirer la première franchise accordée à une ville canadienne, le petit groupe représentant la ville de Montréal à Houston revenait à Dorval avec une grande victoire.

Les propriétaires de la ligue Nationale, après avoir entendu les porte-parole du groupe formé de MM. Lucien Saulnier et Gerry Snyder, de la ville, et MM. Lorne Webster et John Newman, représentant le groupe de financiers, ont confirmé l'affiliation des villes de San Diego et de Montréal comme membres de la ligue Nationale pour la saison de baseball de 1969.

La ligue a aussi annoncé qu'elle imitait la ligue Américaine et qu'elle se sectionnerait en deux groupes l'an prochain, l'un comprenant les villes de New York, Philadelphie, Pittsburgh, Chicago, St-Louis et Montréal, l'autre San Francisco, Los Angeles, Houston, Cincinnati, Atlanta et San Diego.

C'est une déclaration du président Warren Giles qui a mis fin à toutes les rumeurs selon lesquelles

Montréal perdait sa franchise, rumeurs qui avaient pris naissance dans les difficultés du groupe montréalais à pouvoir assurer la construction d'un stade.

«La ligue Nationale est très heureuse des progrès réalisés dans les deux villes où elle doit jouer la saison prochaine d'après les dépositions faites par les représentants de ces villes», a dit Giles. Tel que LA PRESSE l'avait annoncé hier, MM. Saulnier et Snyder ont exposé aux dirigeants de la ligue Nationale les plans selon lesquels l'Autostade sera recouvert d'un toit et que le nouveau club pourra y trouver un abri au cours des trois prochaines saisons.

Giles a précisé que selon les représentants de Montréal, le nombre des sièges sera porté de 26,000 à 37,000 à l'Autostade, et la clôture sur la ligne des fausses balles sera située à une distance d'au moins 330 pieds du marbre.

NDLR — Les vrais amateurs de baseball se souviendront que Montréal avait obtenu sa concession le 27 mai 1968, à Chicago. Nous n'avions pu en parler dans cette page, car le 27 mai tombant un dimanche 1984, la page «100 ans d'actualités» n'était pas publiée ce jour-là.

M. Camillien Houde, maire de Montréal, succède à M. Sauvé

(De l'envoyé spécial de la «Presse»)

QUÉBEC, 11 — Comme nous l'annoncions dans notre dernière édition d'hier (10 juillet 1929), M. Camillien Houde, maire de Montréal et député de Sainte-Marie, a été unanimement choisi chef de l'Opposition conservatrice provinciale.

Il avait été question au cours de l'avant-midi de plusieurs autres candidats. Un député avait même offert son siège à l'hon. M. Patenaude si celui-ci voulait se laisser porter candidat, mais le nom de M. Houde fut le seul soumis à la convention.

Le choix de M. Houde fut proposé par M. Laurent Barré, appuyé par M. F. Winfield Hackett.

Des acclamations enthousiastes saluèrent M. Houde, qui venait d'entrer quelques instants auparavant dans la salle. Tout le monde réclama que son élection fût unanime.

M. John T. Hackett, un des présidents de l'assemblée, demanda alors s'il y avait d'autres noms à proposer et, comme personne ne se levait, il demanda à l'assistance si c'était son désir

que M. Houde fût élu chef du parti conservateur.

«Oui, oui», cria-t-on de toutes parts.

MM. Hackett et Aimé Guertin, présidents conjoints de l'assemblée, proclamèrent alors M. Camillien Houde, chef du parti conservateur.

ACTIVITÉS

■ **LA PRESSE raconte Montréal**

Chalet du Mont-Royal — Conjointement avec une exposition intitulée «Un flot dans une île», LA PRESSE propose aux visiteurs qui se rendront au Chalet du Mont-Royal d'ici le 9 septembre prochain une cinquantaine d'illustrations permettant à LA PRESSE de raconter Montréal.

■ **LA PRESSE à Pointe-du-Lac**

Manoir seigneurial de Pointe-du-Lac — Exposition de caricatures permettant de suivre l'histoire de la caricature dans la vie de LA PRESSE. Jusqu'au 31 juillet inclusivement.

C'EST ARRIVÉ UN 10 JUILLET

1979 — Mort à l'âge de 84 ans du populaire chef d'orchestre américain Arthur Fiedler, qui dirigea le Boston Pops Orchestra pendant 50 ans.

1978 — La société Cadbury Schweppes-Powell annonce la fermeture de sa confiserie de Montréal.

1973 — Les Bahamas accèdent à l'indépendance.

1971 — Au moins 180 personnes meurent lors d'un coup d'État avorté contre le roi Hassan II du Maroc.

1970 — Le premier ministre islandais, M. Bjarni Benediktsson, sa femme et leur petit-fils périssent dans l'incendie de leur résidence d'été à Thingvallsoen.

1969 — Fin de la grève de 59 jours dans la construction au Québec.

1968 — Le célèbre pédiatre Benjamin Spock est condamné à \$5 000 d'amende pour avoir suggéré l'insommission des jeunes requis de faire leur service militaire.

1962 — Un satellite expérimental de communications d'un poids de 170 livres, le Telstar, est lancé dans l'espace. Il transmet un programme télévisé transatlantique à partir des États-Unis.

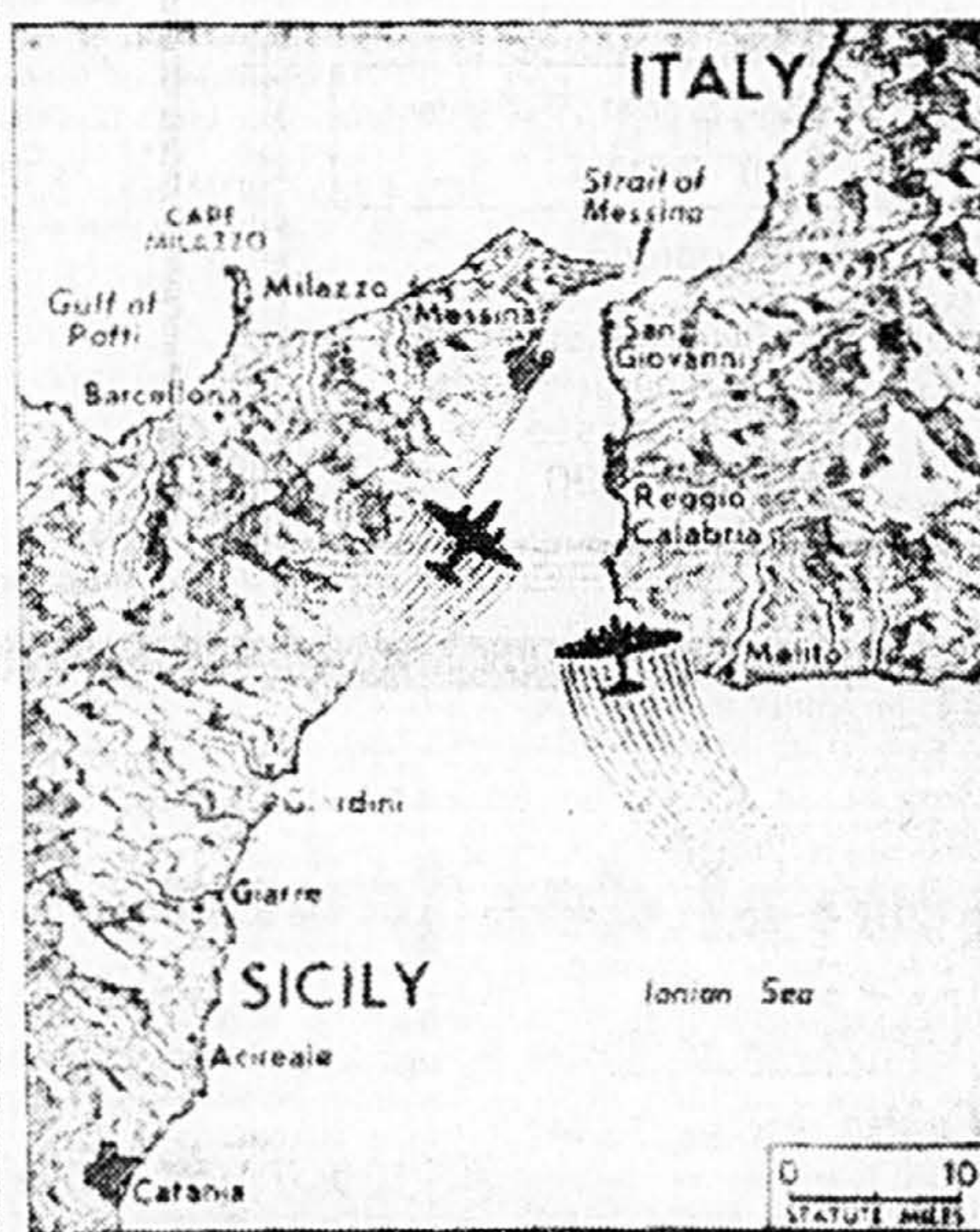
1953 — On annonce l'arrestation de Lavrenti P. Beria, chef de la police secrète russe, ministre de l'Intérieur et premier adjoint du premier ministre Malenkov.

1940 — Début de la bataille d'Angleterre par un bombardement intensif des Allemands. — Le maréchal Pétain est investi des pleins pouvoirs en France.

1920 — Le très hon. Arthur Meighen remplace sir Robert Borden à la tête du gouvernement fédéral.



Ces deux cartes indiquent les directions suivies par les bombardiers alliés qui ont pilonné la région afin de préparer le débarquement. Soulignons pour les intéressés que le détroit de Messine n'a que deux milles de largeur.



Pour que s'applique l'assurance-maladie

QUÉBEC S'APPRÊTE À FAIRE DES PRESSIONS

par Marcel DUPRÉ de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement Bourassa s'apprête à exercer des pressions sur les professionnels de la santé pour qu'ils signent les ententes qui permettront l'application de l'assurance-maladie.

En vertu du bill qui a été voté hier (10 juillet 1970) en dernière lecture par 50 voix contre 18, les Québécois ne peuvent toucher en effet à aucun des bénéfices du régime tant que les accords en question n'auront pas été signés et c'est notamment pourquoi Québec est sur le point de montrer les dents.

Un indice de l'attitude du gouvernement au cours des prochains jours est le fait que le premier ministre Bourassa a décidé de prendre une seule semaine de vacances après la session et, bien plus, ne pas aller à un endroit où il ne pourra pas être à la portée du téléphone.

Quant au ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social, M. Claude Castonguay, il compte prendre deux semaines de vacances après la session. Toutefois, non seulement sera-t-il à la portée du téléphone, mais il sera à moins d'une journée d'avion de la Vieille capitale.

Un avant-goût

Il y a aussi le coup de théâtre qui a marqué la fin des travaux de la Commission parlementaire de la santé où les députés ont fait l'étude détaillée du bill sur l'assurance-maladie. Après s'être toujours montré plus conciliant que l'Union nationale avec les professionnels de la santé, voilà que le gouvernement a durci subitement ses positions.

En effet, non seulement le ministre Claude Castonguay est-il revenu au bill de l'ancien ministre Cloutier pour empêcher que les professionnels de la santé reçoivent quoi que ce soit s'ils n'adhèrent pas au régime, mais il s'est fait aussi accorder le pouvoir de prendre des mesures spéciales pour annuler les conséquences d'un trop grand désengagement. Par exemple, les médecins au service de l'État dans les hôpitaux pourront être appelés à rendre temporairement les soins à la place de leurs confrères récalcitrants.

Le fait que le gouvernement ait été très avare d'information au sujet des négociations avec les professionnels de la santé doit être interprété comme sa volonté de franchir l'étape de l'adoption du bill et non pas de se montrer conciliant avec les professionnels de la santé. Maintenant qu'il a fixé le cadre des négociations, le gouvernement ne tardera pas à faire connaître à la population les offres du gouvernement ainsi que les demandes des médecins, des chirurgiens-dentistes et des optométristes.

Loterie de la province de Québec

Le premier tirage de cette loterie s'est fait hier (10 juillet 1970) à 10 h 15 a.m., dans une des salles de la bâtisse, au No 81 de la rue Saint-Jacques, sous la présidence du sénateur Chaffers et de M. L.-O. David, le président de l'association Saint-Jean-Baptiste. Il y avait foule.

Pendant que deux religieux de la Providence levaient les scellés apposés par elles sur la roue des numéros et délivraient leur certificat constatant que cette roue contenait bien une série de numéros de un à cent mille, les présidents constataient le nombre exact des prix dans l'autre roue qui représentait en nature une valeur de \$52,740.

Jean-Baptiste, son maintien, etc., et firent facilement comprendre que cette œuvre méritait d'autant plus l'encouragement qu'elle était conduite honnêtement et offrait autant de chances que n'importe quelle autre loterie; qu'il y avait moins de mal à favoriser cette œuvre qu'à risquer de l'argent sur les courses de chevaux et à tenter de faire fortune à la Bourse sur la hausse ou la baisse factice et imaginaire de produits non moins factices et imaginaires.

Sans nous prononcer sur le mérite des loteries en général, nous partageons cette opinion et confiants dans l'intégrité des promoteurs de cette entreprise et en raison du but qu'ils se proposent, nous lui accordons notre cordial support.

NDLR — Les prix offerts étaient les suivants: \$15 000, \$5 000, \$2 500, \$1 250 et deux de \$500, pour les plus importants.

Langue : de nouveaux règlements

■ QUÉBEC (PC) — Plusieurs amendements à la réglementation accompagnant la Charte de langue française ont été approuvés hier, a annoncé le ministre de l'Éducation, Yves Bérubé. Ces changements visent à faire concorder la réglementation avec la loi 57, adoptée en décembre dernier.

Dorénavant, pourront fréquenter les écoles anglaises pour une période n'excédant pas cinq ans les enfants dont les parents viennent au Québec pour des raisons de travail ou d'études. Il en va de même pour les enfants des représentants ou des fonctionnaires d'un pays autre que le Canada ou d'une organisation internationale.

Les enfants des membres des Forces armées canadiennes affectés au Québec sont aussi désormais exemptés. Dans leur cas, le renouvellement de leur exemption sera possible de cinq ans en cinq ans.

Le ministre a également annoncé que les enfants qui résident dans une réserve indienne n'auront plus à remplir de formulaire ou à présenter de dossier pour avoir droit à l'enseignement en anglais. Désormais, c'est l'organisme scolaire qui les reçoit qui décidera.

COMPAREZ LES PRIX ET ECONOMISEZ AVEC **MORCO**

Subvention gouvernementale également disponible pouvant atteindre **30%**
Nous nous chargerons de la préparation des formulaires.

FENETRES

en ALUMINIUM robuste avec moustiquaires

AUSSI: Auvents en fibre de verre et d'aluminium

NOUVEAUX MODÈLES 1984

- Choix de coloris • Meilleure qualité
- Installation par experts • Fabrication sur mesure • 6 ans de garantie écrite

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN NOVEMBRE - Aucun intérêt

«Nous nous rendons à domicile»

Démonstration gratuite

Jour, soir ou fins de semaine

Estimation gratuite sans engagement de votre part

Appelez **731-7676**

Soirs ou fins de semaine **738-5425**

MORCO ALUMINIUM INC.

8225 av. Mayrand
Montreal Quebec

• ACHETEZ AVEC CONFIANCE • PLUS DE 30 ANS D'EXPERIENCE

L'INFORMATEUR



11h45 à 13h45

EN RAPPEL
À 23H15

Tous les jours de la semaine,
PIERRE PASCAU
discute de l'actualité avec ceux qui la font.

CKAC  73



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

La créativité: un monde captivant

La Faculté de l'éducation permanente offre le programme de créativité: fondements et techniques (30 crédits) dont les objectifs sont:

- d'assurer une meilleure connaissance de la créativité et des conditions qui en favoriseront le développement;
- de favoriser le développement du potentiel créateur des individus ou des groupes dans leur milieu de travail et de vie;
- d'amorcer une réflexion critique sur les méthodes de développement de la créativité.

Conditions d'admission

Une certaine pratique de l'intervention éducative ou sociale ou une expérience de l'utilisation de la créativité à des fins de production personnelle, professionnelle ou sociale.

Date limite d'admission et d'inscription:
1er août

Renseignements:

Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary
rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Une réalité qui nous touche

Aux personnes désireuses de connaître les dimensions multiples de l'environnement: biologie, géographie, médecine, architecture de paysage et urbanisme, sciences humaines et sociales ou qui veulent acquérir la formation nécessaire à leur engagement social, la Faculté de l'éducation permanente offre un programme de **certificat** de trente (30) crédits en **Études de l'environnement** qui comporte quatre (4) concentrations:

- aménagement
- santé
- un microprogramme en environnement et santé (14 crédits)
- un microprogramme en environnement et plein air (12 crédits)

Annuaire disponible.

Date limite d'admission et d'inscription: 15 août

Renseignements:

Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary
rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090

Opération
Vacances
1054

à compter
de mercredi le
11 juillet



Une mode qui se répand : faire sa propre bière

— 4 —

■ Insatisfaits des bières qu'on trouve dans le commerce, bien des amateurs font eux-mêmes leur propre bière, comme cela était courant autrefois.



JACQUES BENOIT

« Le nombre de gens qui en font augmente beaucoup, raconte James Gordon, qui tient rue Sherbrooke ouest un magasin d'équipement utilisé pour l'élaboration de vins et de bières maison, Gordon's Cave à vin, et qui participa, récemment, à la dégustation comparative de toutes les bières d'ici organisée pour cette série d'articles.

« Côté bière, la clientèle de mon commerce a doublé au cours de l'hiver dernier, poursuit-il. C'est la même chose pour tous les magasins comme le mien. »

Un autre facteur qui joue beaucoup dans cette constante augmentation est la hausse des prix de la bière, signale de son côté Pierre Bourget, qui est propriétaire d'un magasin semblable, Paul Bourget Inc., boulevard O'Brien, à Ville Saint-Laurent.

« A chaque nouvelle hausse de prix, il y a un peu plus de gens qui s'essaient. Et ceux qui font déjà du vin se disent « pourquoi pas ne pas essayer de faire aussi de la bière? »

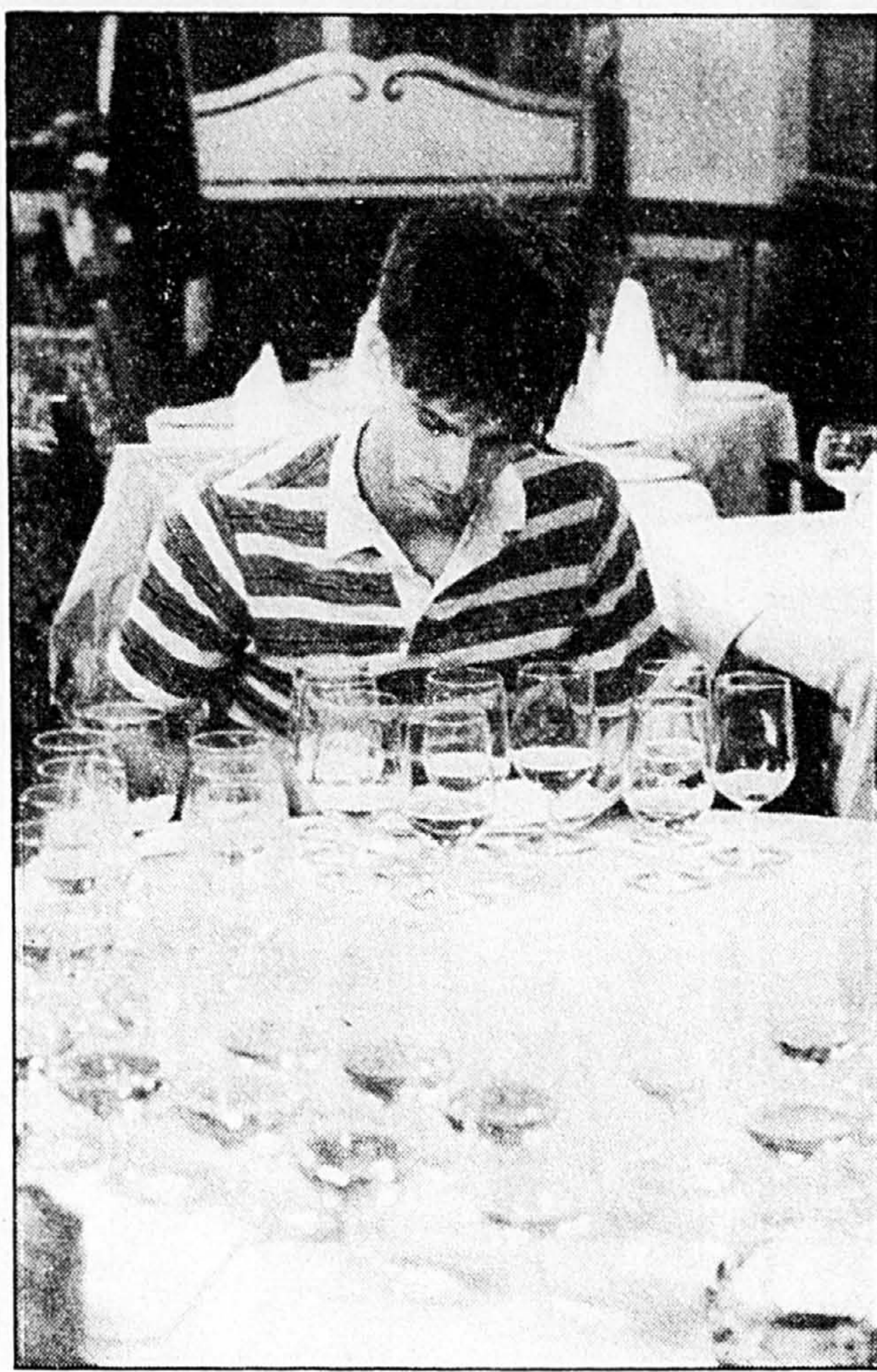
Malt et extrait de malt

Bonne? quelconque? imbuvable?...

Tous ceux qui en ont déjà fait sont unanimes: la bière maison est règle générale infiniment plus savoureuse que ce que produisent les grandes brasseries, Labatt, O'Keefe et Molson.

Michel Rousseau, directeur du marketing du levurier Lallemand et qui participa lui aussi à la dégustation des bières produites dans le commerce: « J'ai ma recette, à mon goût. C'est ma bière. A peine plus foncée que les bières commerciales. Au goût plus amer, style Black Horse des bonnes années. Moins gazeuse que les bières commerciales. Et on peut ajuster comme on veut la teneur en alcool. »

Etudiant en droit, Ian Fraser, rencontré par hasard au magasin de James Gordon, fait lui aussi ses bières, une stout très foncée, puis une ale plus légère. « Ce n'est même pas comparable avec les bières du commerce, dit-il. C'est comme le pain maison et le Wonder Bread. »



James Gordon, à la dégustation comparative des 19 bières blondes organisée à l'occasion de cette série d'articles.

Les procédés de fabrication sont nombreux.

Il en existe un, toutefois, d'une parfaite simplicité... que je me jure bien d'essayer moi-même!

Normalement, et c'est ce que font les brasseries et les amateurs expérimentés, on élabore la bière avec du malt en grains (de l'orge qui a germé) et du houblon, qu'on ajoute plus tard. Mais on peut aussi faire de la bière avec de l'extrait de malt et du houblon vendus à l'état de mélanges, se présentant sous la forme de sirops de couleur plus ou moins foncés.

Ce sont ces mélanges, offerts en boîtes d'un kilo à environ deux kilos, qu'on utilise dans le cas de la plus simple des recettes.

L'équipement

Les mélanges coûtent environ huit à treize dollars, selon le type de bière qu'on veut faire

— ale pâle, foncée, ambrée, stout, lager légère, lager allemande, etc. Avec une boîte, on produit l'équivalent d'environ 50 à 65 bouteilles de bière de petit format, c'est-à-dire entre quatre et cinq gallons.

Les mélanges comprennent d'habitude un sachet de levures, sous le couvercle, quoique certaines marques d'extrait sont vendues sans levures.

L'équipement nécessaire est des plus simples, et il arrive même que des magasins l'offrent en promotion, avec une boîte d'extrait de malt houblonné, pour moins de \$30.

Toujours en s'en tenant à la plus simple des recettes, l'équipement sera constitué d'une petite cuve en matière plastique d'une contenance de cinq ou six gallons; d'une feuille de polythène pour la sceller pendant la fermentation; d'un bout de tuyau flexible qui servira de si-

phon à l'embouteillage; enfin de capsules de métal et d'un petit capsulateur manuel, peu coûteux, et que louent certains magasins si on ne veut pas l'acheter pour une première expérience.

La recette

Pour la façon de faire, le mieux est de s'informer auprès des commerçants d'équipement et de fournitures. On en trouve la liste dans l'annuaire commercial de Montréal, les « pages jaunes », à la rubrique Vin-production-équipement, page 1031.

En voici néanmoins les grandes lignes.

D'abord, il faudra stériliser tout le matériel, à l'aide d'une solution d'eau et d'un sulfite, ce qui n'a rien de sorcier malgré les apparences!

Et puis... on se lance, la recette étant toujours de toute façon indiquée sur la boîte.

On mélange l'extrait de malt houblonné à une certaine quantité d'eau bouillante (environ un gallon), de sucre et de sel. Puis, recommande James Gordon, on fait bouillir une vingtaine de minutes, même si cela n'est d'habitude pas dit, ce qui aidera à la dissolution de l'extrait de malt.

Cela fait, on verse dans la cuve. Puis on ajoute la quantité d'eau froide demandée par la recette, trois ou quatre gallons.

On met la levure, on scelle la cuve, et puis on laisse la nature agir.

La fermentation terminée quatre à dix jours plus tard (les bulles ont alors cessé de monter à la surface), on embouteille en se servant du siphon.

Avant cela, toutefois, on aura pris soin d'ajouter dans chaque bouteille — par exemple des bouteilles de bière ordinaire — un peu de sucre. Comme cela se produit dans le cas du champagne, ce sucre provoquera une seconde fermentation, en bouteilles, qui entraînera la formation de gaz carbonique. Ainsi, la bière sera naturellement gazeuse.

« En principe, la bière est prête après trois ou quatre jours, précise James Gordon, mais il vaut mieux attendre deux ou trois semaines. Le goût est alors meilleur, la bière goûte moins la levure et le sédiment a eu le temps de se déposer. »

Le taux d'alcool

On règle la teneur en alcool au niveau que l'on veut, par des techniques toutes simples, par exemple en réduisant la quantité de sucre. « Je fais une ale de trois pour cent, pour l'été, dit ainsi Ian Fraser. Les journées chaudes, on peut en boire plus. »

Une fois en bouteilles, la bière

LE GOÛT DE LA BIÈRE...



se conservera trois ou quatre mois, et même beaucoup plus avec des recettes un peu plus compliquées.

Veut-on enfin s'essayer, par la suite, à faire de la bière avec du malt en grains, on se procurera, pour tout savoir, un petit livre fort bien fait, « la Bière — comment faire de la bière

soi-même », par Jean-François Simard, aux éditions du Trécarre.

Restera le plus agréable... qui est de boire votre bière.

À cause du dépôt, on la versera en une seule fois dans le verre. Tout doucement...

— FIN —

Ce qu'il faut savoir sur la bière

■ Voici l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur la bière :

Fabrication : Le principal produit utilisé, le malt, est de l'orge qu'on a fait germer. Il est riche à cause de cela en enzymes, qui sont des substances favorisant diverses réactions chimiques. En gros, A) Le malt est mélangé à de l'eau, puis on élève la température à 145° Fahrenheit. Les enzymes transforment alors l'amidon en maltose, qui est un sucre. B) Dans une autre cuve, on extrait ensuite les sucres du malt, par arrosage et chauffage à 168° Fahrenheit, et on se débarrasse des écorces des grains, appelés drèches. C) On fait bouillir le moût — le jus — dans une grande chaudière, pour en retirer le surplus de protéines qui transformerait la bière en un liquide épais. On met le houblon. D) La levure est ajoutée, et le moût est mis à fermenter dans les cuves de fermentation, parfois énormes. E) La fermentation terminée (environ trois à sept jours plus tard, selon les types de bière), la bière est mise à vieillir de trois à six semaines dans d'autres cuves. F) Puis elle est filtrée, embouteillée, et pasteurisée par chauffage une fois mise en bouteilles.

Ale et lager : c'est le type de levures utilisées qui détermine la sorte de bière. Pour la ale, plus corsée, on se sert de levures de fermentation haute; les levures se réunissent et étant actives surtout à la surface du moût. Les levures de la lager agissent principalement au fond des cuves, et c'est la fermentation basse.

CO₂ : les trois brasseries rendent leur bière gazeuse de la même façon. Pendant la fermentation (transformation des sucres en alcool et en gaz carbo-

nique) on recueille le gaz carbonique qui s'échappe du moût. Le gaz est ensuite liquéfié et purifié, et on l'injecte plus tard dans la bière. Pour les brasseries, l'avantage est de pouvoir doser ainsi avec précision la quantité de gaz, soit d'habitude deux litres de CO₂ par litre de bière.

Adjuvants : les brasseries ne peuvent utiliser que les produits (une quarantaine) dont la loi fédérale des aliments et drogues autorise l'emploi. En Allemagne, par contre, les seuls ingrédients permis sont le malt, l'eau, le houblon et les levures. Non sans une certaine réticence, les brasseurs reconnaissent qu'ils emploient un certain nombre d'adjuvants en cours de fabrication, quoique cela se fasse aussi pour le vin, comme on sait. Voici les produits dont les brasseries (en les questionnant... longuement) reconnaissent se servir. Labatt : alun, un sulfate, pour provoquer la floculation des substances présentes dans l'eau (elles s'agglomèrent) et dont on veut se débarrasser; sulfite de sodium, comme produit anti-oxydant, car la bière est une boisson évolutive, qui s'oxyde comme le vin; caramel et sucre pour le porter, qui est de la 50 colorée et sucrée. Molson : sulfate de calcium pour ajuster le taux de sels calcaires présents dans l'eau dont on se servira; acide ascorbique, c'est-à-dire de la vitamine C, comme anti-oxydant. O'Keefe : bioxyde de soufre comme anti-oxydant; un alginate, obtenu d'algues marines, pour le maintien du collet de la bière en fût; une gelée de silice (qui comme l'alun chez Labatt ne se retrouve pas dans la bière) servant d'adsorbant des protéines, c'est-à-dire qui en favorise la floculation de manière à pouvoir les enlever.

DANS LES ÎLES

Georges Lamon



La Grande roue et le Boomerang... c'est parti!

■ La patience des mordus de manèges à sensations fortes sera enfin récompensée. En effet, les deux supermanèges — la Grande roue et le Boomerang — n'attendent plus que les derniers tests de routine pour entrer en action. C'est jeudi qu'ils devraient normalement être prêts à accueillir le public. On vous en promet de toutes les couleurs! Les coeurs vaillants sont priés de retenir leur souffle et les coeurs fragiles de s'abstenir de monter à bord de ces deux déboussolants manèges. Un responsable de La Ronde, qui a eu l'occasion de faire l'essai du Boomerang ailleurs, me confiait qu'il y a de quoi en avoir le coeur tout retourné...

Israël et la Grèce

La fin de semaine dernière, Israël a inauguré la série des « week-ends internationaux » au Pavillon des expositions de l'île Notre-Dame. Ceux qui voudraient en connaître davantage sur ce pays peuvent sur place se familiariser avec sa culture. A voir : deux grandes maquettes de Jérusalem; l'une de son temple et l'autre de la Jérusalem biblique de l'an 66 avant notre ère, avec sa Tour de lumière. Il a fallu une dizaine d'années d'études et trois de labeur passionné à leurs auteurs, Suzanne et Lazare Halbertal, un couple montréalais d'origine juive roumaine, pour réaliser ce travail.

Les Grecs assumeront la relève,

le week-end prochain, avec de l'animation trois fois par jour. On y entendra Andreas Petropoulos, chanteur venant directement de Grèce, accompagné de six musiciens jouant du bouzouki, de la flûte de pan et d'autres instruments traditionnels. L'exposition vous transportera de la mythologie à la Grèce antique.

Les Grandes Allées

Pour marquer le 450^e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Québec, un groupe de 200 canoteurs — les canoteurs des Grandes allées — qui proviennent de six régions du Québec, feront escale au bassin olympique, du 11 au 15 juillet.

Programme d'animation

AUJOURD'HUI

Théâtre des lilas : 13 h, le groupe de musiciens québécois Saxothèque; 14 h et 16 h, Les Sortilèges, troupe québécoise de folklore d'envergure internationale.

DEMAIN

Théâtre des lilas : 13 h, Saxothèque; 14 h et 16 h, Les Sortilèges; 20 h, danse sociale.

Théâtre des îles : 20 h, les ballets Eddy Toussaint

JEUDI

Théâtre des lilas : 13 h, Saxothèque; 14 h et 16 h, Les Sortilèges.

Théâtre des îles : 20 h, les ballets Eddy Toussaint

Québec cède à la ville le couvent du Bon Pasteur

■ Le gouvernement du Québec a décidé de céder gracieusement à la Ville de Montréal le grand couvent du Bon Pasteur, cet édifice désaffecté de la rue Sherbrooke, à condition que la Ville le transforme en immeuble résidentiel et le cède à son tour aux occupants selon diverses formes de propriété.

Cette décision a été communiquée hier lors d'une assemblée régulière du conseil municipal. Elle prend la forme d'une entente intervenue entre la Société d'habitation du Québec et la Ville, accord selon lequel cette dernière se porte acquéreur du domaine pour la somme nominale de \$1. Le mémoire d'entente a été adopté à l'assemblée d'hier.

Cette tournure des évé-

nements constitue l'aveu, par le gouvernement du Québec, de l'échec de ses projets de recyclage antérieurs. L'État, on le sait, avait manifesté son intention de transformer lui-même ce bel immeuble institutionnel à diverses fins de logement en copropriété sans but lucratif. L'édifice et ses terrains sont situés du côté sud de la rue Sherbrooke, au niveau de la rue Sainte-Famille. L'entente indique que les promoteurs municipaux pourront construire des maisonnettes en rangée rue Saint-Norbert et rue Saint-Dominique, des résidences pour personnes âgées dans l'aile ouest de l'immeuble principal. La partie est du couvent devrait être transformée en copropriété divisée administrée par une coopérative de gestion.

Crédits pour la réfection de rues

■ Le conseil municipal a voté d'importants crédits, hier, pour la réfection de certaines rues et l'implantation de nouveaux systèmes d'éclairage. L'une des plus importantes dépenses (\$ 3 772 000) concerne l'aménagement, rue Sherbrooke, aux limites de Montréal-Est, d'un « mail central » dans la rue même et de la reconstruction du pavage. Une importante somme (\$ 2 950 000, à la compagnie Construction Cogorex) est également affectée à une construction originale : celle d'une « stationnement étagé » de 289 places dans l'environnement de la rue Saint-Hubert au niveau de la

rue Bélanger. Le programme de financement de l'éclairage des rues et de parcs nécessite le déboursé d'importants fonds publics. Pour l'éclairage d'un terrain de soccer, rue Sauvé (est), par exemple, la municipalité engage des fonds de l'ordre de \$300 000. Un nouveau système d'éclairage, rue Sherbrooke, de même, devant être installé entre les rues Montgomery et Bourbonnière nécessite des déboursés de l'ordre de \$600 000. Le programme d'amélioration des rues devrait coûter \$15 millions cette année comparativement à \$10 millions l'année dernière.

Un incendie détruit l'aile sud de la cathédrale d'York

■ LONDRES (AFP) — La cathédrale d'York, l'un des monuments les plus visités de Grande-Bretagne, offrira hier un spectacle de désolation, après le violent incendie qui a ravagé en pleine nuit l'aile sud de son transept.

L'incendie qui, selon les enquêteurs, a probablement été provoqué par la foudre, a éclaté vers 2 h 30 locales, provoquant l'effondrement du toit de la plus ancienne partie de l'édifice, construite au XIII^e siècle. Les dégâts sont estimés à environ un million de livres (\$ 1,75 million).

La rosace et les vitraux médiévaux du transept, qui figurent parmi les plus réputés d'Europe, ont cependant été épargnés par les flammes, et les murs de l'édifice sont restés en place, au milieu des gravas et des poutres calcinées du toit, donnant au lieu de culte anglican l'aspect d'une cathédrale à ciel ouvert.

Le doyen de la cathédrale, le révérend Ronald Jaspers, et ses adjoints, aidés par des policiers, ont fait la chaîne au milieu de la nuit pour sauver des pièces de valeur, dont des tapisseries et les principaux objets de culte en argent. Ils ont cependant dû quitter rapidement l'intérieur de l'édifice à cause des émanations de fumée et de l'importance du brasier. Cent cinquante pompiers, équipés de 20 lances, ont lutté durant trois heures avant de maîtriser le sinistre, qui n'a pas fait de victime.

Des tonnes d'eau ont été déversées sur les toits pour empêcher des flammes de 15 mètres de haut d'atteindre le reste de la cathédrale. Les parties les plus visitées du bâtiment, la nef et la tour centrale, d'une hauteur de 96 mè-

tres, n'ont subi que des dégâts légers.

Vitraux

Hier matin, des équipes d'archéologues et d'historiens parcouraient les gravas pour récupérer des éléments du toit, immédiatement répertoriés et étiquetés. Selon les experts, les vitraux du transept seront probablement tous sauvés, mais il sera peut-être nécessaire d'abattre les murs avant d'ériger une nouvelle toiture.

L'archevêque de Canterbury et dirigeant de l'Église anglicane, le Dr Robert Runcie, a déclaré, au cours d'une visite des lieux, que l'incendie avait été miraculeusement circonscrit au transept sud de la cathédrale, et a rendu hommage au travail des pompiers. Le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, a téléphoné au doyen de la cathédrale, laissant entendre que le gouvernement participerait aux travaux de reconstruction.

Située dans le Nord-est de l'Angleterre, la cathédrale de York, construite entre 1220 et 1472, est visitée chaque année par environ deux millions de touristes. Elle est considérée comme l'une des meilleures illustrations du gothique en Europe, et abrite la plus importante collection de vitraux des XIV^e et XV^e siècles de Grande-Bretagne. Ces vitraux avaient été placés en lieu sûr au début de la dernière Guerre mondiale, et remis en place en 1945.

Le monument, que les paroissiens appellent familièrement « le Minster », a déjà connu deux incendies : l'un en 1829, provoqué par un déséquilibre, Jonathan Martin, avait détruit une partie du chœur; et un autre s'était produit en 1840, dans la tour sud-ouest.

LES PROMENADES STE-CATHERINE

Le conseil approuve à l'unanimité un centre commercial de rechange

Le conseil municipal a reporté à plus tard, comme prévu depuis quelques jours déjà, le projet fort controversé d'implantation du centre commercial Cadillac-Fairview, rue Sainte-Catherine. Mais, en revanche, il a donné le feu vert définitif à un autre grand projet de centre commercial devant être implanté rue Sainte-Catherine mais à l'intersection de la rue Guy cette fois.

JEAN-PIERRE BONHOMME

C'est en deuxième lecture, soit en dernière étape, en effet, que le plan d'aménagement et le dessin des immeubles du centre commercial Promenades Sainte-Catherine ont été approuvés à l'unanimité par règlement lors de la réunion du conseil tenue hier soir.

Pour permettre cette réalisation le conseil a dû effectuer d'importantes modifications au zonage. Ces changements au caractère résidentiel du lieu permettront aux promoteurs d'élever un édifice de 10 étages au coin sud-ouest de l'intersection.

Jusqu'à ce jour il était interdit,

dans cette partie du quartier Saint-André, de construire un édifice de plus de trois étages. Les changements transformeront radicalement l'aspect du grand domaine des Soeurs Grises qui jouxte le terrain au sud en imposant à celui-ci certaines servitudes, dont celle de la vue. Trois autres modifications au zonage de ce lieu ont également été adoptées.

Le projet, dont la valeur est estimée à \$18 millions pour sa première phase, est pourtant sujet à une approbation du ministère des Affaires culturelles. Les promoteurs, la Société de gestion MultiDev, dont le président est M. Gilles Leroux, comptent en effet, pour s'implanter, acquérir une certaine partie des immeubles composant le domaine de la maison mère des Soeurs Grises. Or ce domaine est classé monument historique et toute modification à son caractère doit être approuvée. Les personnes ayant des commentaires à faire sur l'aménagement et l'architecture du projet, un travail conçu par les architectes Desnoyers et Mercure ont ainsi du temps pour s'exprimer.

Il n'a pas été possible de communi-

quer, hier, avec les porte-paroles des promoteurs. Seul un plan d'occupation des sols a été fourni dans la pochette de presse remise aux journalistes hier. Il nous a par contre été possible, après des recherches, d'obtenir une page des plans des immeubles projetés eux-mêmes, hier après-midi, mais des contraintes de temps et d'espace nous ont empêché de les publier.

La partie principale du nouveau centre commercial est cet ancien garage de trois étages situé entre les rues Saint-Mathieu et Guy. C'est un édifice implanté sur une ancienne parcelle du domaine des Soeurs Grises. Son recyclage, commencé il y a peu de temps, constitue la « première phase » des Galeries Sainte-Catherine. L'architecture de l'ensemble repose sur la neutralité du style de cet ancien entrepôt; elle est toutefois centrée sur une tourelle neuve dont la flèche pourrait évoquer la présence du couvent d'à côté. Le style de l'immeuble de 10 étages de bureaux, devant lui être incorporé dans une phase ultérieure, quant à lui, est pour le moment indéfinissable.

JEUDI VENDREDI SAMEDI LA S.V.P.

SE CONTINUE LA SUPER VENTE DE PLANCHES À VOILE À DES PRIX RÉDUITS EN S'IL-VOUS-PLAÎT



- mistral** Barwaide 24 **1460\$** Super light 66 **1795\$**
- 399\$** flottage équipé flottage fun polyéthylène 2.80 m
- 1,195\$** **599\$** planche complète - planche polyvalente allround polyéthylène - longueur 3.6 m - voile édition spéciale Rainbow 5.9 m²
- SAINVAL** **799\$** planche complète - Sainval S1 - flottage ABS - voile Neil Pryde 5.95 m²
- FOX** **1,099\$** planche complète - EON Magic Blue - planche allround fun - voile en LDS
- Océanite** **999\$** - Océanite Gulf - flottage ABS - voile édition spéciale 5.95 m² - planche de récréation
- 129\$** - vêtement Camaro - nylon 2.5 mm - pour la planche à voile
- Sailboard Master Class** **1595\$** planche complète - allround funboard

LES BOUTIQUES VOILE AU VENT

MONTRÉAL 1602 Est. Fleury, 389-5991
BROSSARD 7525, boul. Taschereau, 676-2304
DORVAL 212, Avenue Dorval, 631-7485

VITE, DÉPÊCHEZ-VOUS! QUANTITÉS LIMITÉES LA SUPER VENTE SE TERMINE SAMEDI À 17H

FLORIDE

Le forfait comprend: avion, hôtel, transferts et plus

À partir de 7 nuits **\$199**

Tout passager adulte sera tenu d'assister à un séminaire d'une heure et demie sur l'orientation des condominiums à temps partagé.

Taxes et frais de services en sus. Permis du Québec. Sujet à l'approbation gouvernementale.

STAN-BUY CLUB

Montréal (514) 337-5542 Québec (418) 648-8888

Simpsons

ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante dans le cahier « Vente foyer été » Simpsons.

Page 5, articles 1-5 à 1B-5. Collection « Highland » de « Bauhaus ». Notre stock est épuisé pour l'instant. Cette collection ne sera disponible qu'à compter du mois de septembre.

Simpsons regrette tout inconvénient causé par cette erreur.



Les marchands de Place Bonaventure et FM96, CJFM vous offrent l'occasion de **GAGNER**

Une croisière inoubliable à bord du grand voilier canadien... Le "Belle Blonde".

- 20 heureux gagnants recevront une invitation pour deux pour une soirée-croisière de 5 heures à partir du Vieux Port de Montréal... le 24 juillet. Votre hôte à bord du Grand Voilier: Ric Peterson de la station FM96, CJFM
- Les 10 premiers gagnants seront annoncés le 13 juillet sur les ondes de FM96 et les 10 autres, le 20 juillet.
- C'est facile! Les coupons de participation vous seront offerts gratuitement dans toutes les boutiques de Place Bonaventure et à la station FM96.
- Écoutez FM96 pour plus de détails.

NE MANQUEZ PAS LE BATEAU!...

FM96, CJFM **Place Bonaventure**

JUSQU'À 40% DE RABAIS sur NETTOYAGE et PEINTURE POUR UN TEMPS LIMITÉ

NETTOYAGE DE MOQUETTES	PEINTURE À L'INTÉRIEURE
ENLÈVEMENT ET REPOSE DE VOTRE MOQUETTE	NETTOYAGE DE MEUBLES REMBOURRÉS
NETTOYAGE ET CIRAGE DE PLANCHERS	SABLAGE ET VERNISSAGE DE PLANCHERS
NETTOYAGE DE MURS ET PLAFONDS	

OUVRAGE GARANTI

MÉTROPOLITAIN

SERVICE À DOMICILE ESTIMATION GRATUITE **482-0600**



Exceptionnel

Expo Vente de 4 Millions de Dollars. LES FOURRURES DE JUILLET

MAINTENANT JUSQU'AU SAMEDI 14 JUILLET

Jamais auparavant n'avons-nous réuni une si vaste sélection de fourrures pour un événement pré-saison. Des milliers de manteaux et jaquettes en fourrure seront en montre au troisième, Simpsons centre-ville seulement.

De plus, pour rendre l'événement encore plus alléchant, nous offrons toutes nos fourrures à super bas prix pré-saison. Prenez-vous à l'avance et passez tous vos hivers au chaud. Notre sélection comprend des fourrures en vison, chat sauvage, castor, renard, coyote, rat musqué et plusieurs autres. Eh oui, plus de 4 millions de dollars en fourrures de choix!

Avec un dépôt de 10% au moment de l'achat, nous garderons sans frais votre manteau dans notre garde-fourrure à température contrôlée jusqu'au 1^{er} novembre. Initiales sans frais. Retouches sans frais. Si vous pensez bon achat... Simpsons est l'endroit tout indiqué. Visons à prix exceptionnels, incluant:

- \$2688 Prix Simpsons** MANTEAUX EN VISON CANADIEN. Pastel, buff ou teint d'élevage.
- \$2288 Prix Simpsons** MANTEAUX DE VISON À PEAUX DESCENDUES. Pastel, buff ou teint d'élevage.
- \$2288 Prix Simpsons** MANTEAUX EN VISON ET RENARD. Vison teint noir avec renard noir, vison pastel avec renard teint "fisher", vison acajou avec renard teint zibeline. Rayon 311, Salon de la fourrure, centre-ville seulement. **Pour achat en personne seulement**

Simpsons

SOLDE!

Belle sélection de souliers d'été et de sandales pour dames, à bas prix Simpsons!

ÉCONOMISEZ **33%**

Sélection de sandales, espadrilles et souliers sport pour dames

Les modèles les plus demandés de la saison à des prix plus qu'intéressants. Variété de modèles en cuir ou en toile aux coloris variés. Pointures 6 à 10 dans le groupe. Tous les modèles, pointures et coloris non offerts dans tous les magasins. Venez tôt pour un meilleur choix!

Prix ord. Simpsons 26.00 à 68.00

SOLDE 17³⁸ à 45³⁴

RABAIS

33% à 40%

Sélection de souliers de ville pour dames

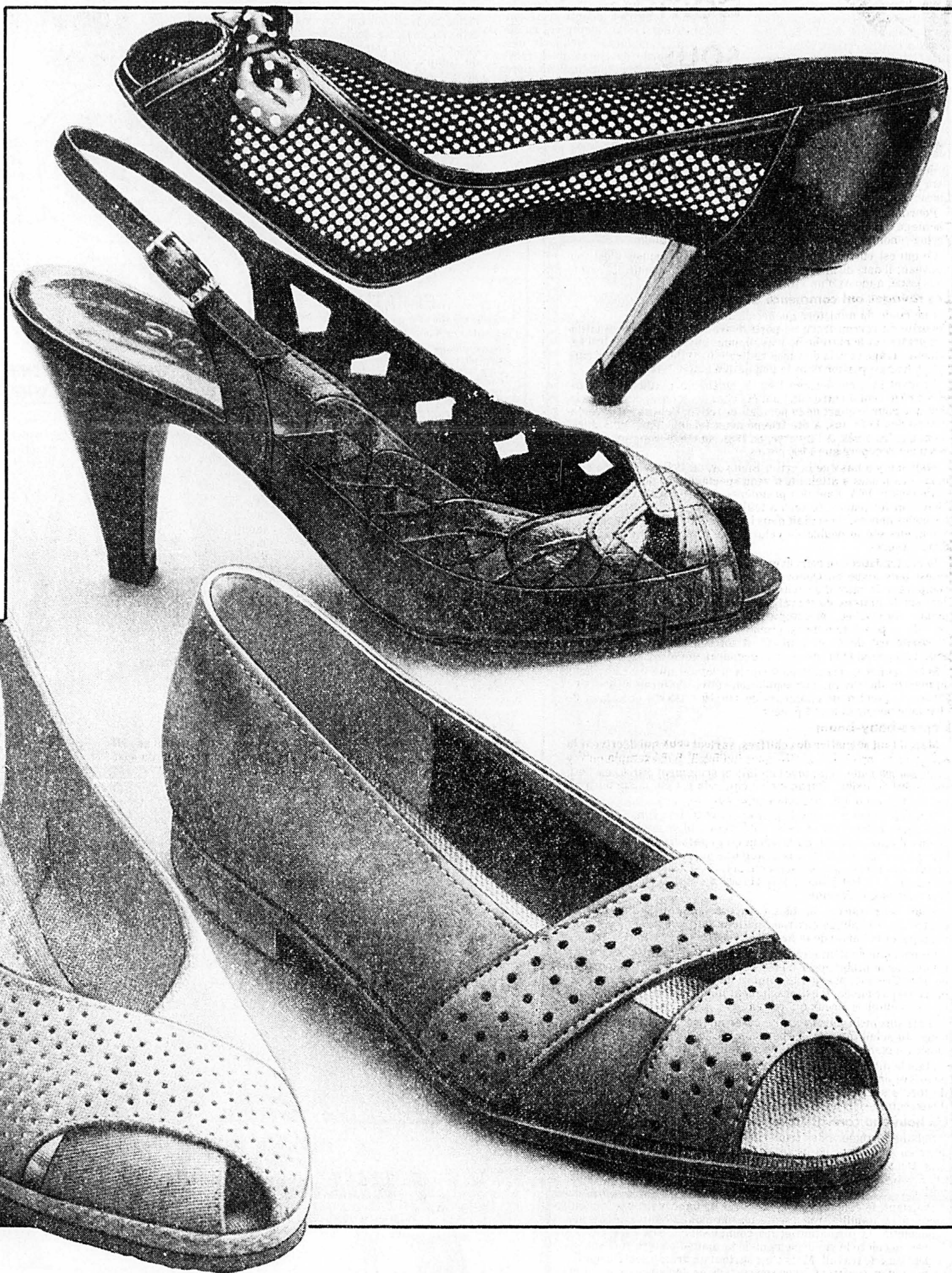
L'élégance à son meilleur... notre collection printemps/été 84 de souliers de ville à rabais 33% à 40%! Marques réputées comme «9 West», «La Vallée», «Wallace» et plusieurs autres. Variété de modèles et de coloris. Pointures 6 à 10 dans le groupe. Tous les modèles, pointures et coloris non offerts dans tous les magasins.

Prix orig. Simpsons 52.00 à 100.00

VENTE 34⁶⁷ à 60⁰⁰

Rayon 276, chaussures pour dames, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



RABAIS 1/3

sur tous les souliers au Salon Vendôme

Jetez un coup d'oeil à cette magnifique collection des modèles les plus recherchés. Marques réputées comme: «Pieracciolli», «Buccheri», «Masarati», «Andrew Gellar», «Baldan», «Anne Klein» et plusieurs autres. Choix de souliers de ville, espadrilles et sandales. Variété de modèles, couleurs et pointures. Tous les modèles non offerts dans toutes les pointures.

Prix orig. Simpsons 40.00 à 160.00

VENTE 25⁰⁰ à 105⁰⁰

Rayon 308, Salon Vendôme, centre-ville seulement. Pour achat en personne seulement

Salon Vendôme



En passant...

un délicieux repas vous attend au restaurant «La Bonne Bouffe» au deuxième, centre-ville. Sirotez une bière ou dégustez un vin et préparez-vous à une expérience unique en magasinage chez Simpsons.

Simpsons

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine & Metcalfe FAIRVIEW - Pointe Claire LES GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno

